

## II. Les particularités du département d'Indre-et-Loire

### A. Un paysage patrimonial reconnu au niveau international

#### 1. Le Val de Loire reconnu au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO

Un traité international adopté en 1972 par l'UNESCO, intitulé Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité.

L'introduction de la notion de paysage culturel au début des années 1990 a engagé les États à proposer à l'inscription les sites naturels les plus pittoresques ou les plus grandioses qui, de plus, mettent en évidence des activités humaines multiples.

- **Le Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes**

Le Val de Loire est l'un des deux premiers sites présentés au Comité du patrimoine mondial, en même temps que Saint-Émilion, paysage viticole. Il sera inscrit au titre des « paysages culturels évolutifs et vivants », au sens où les éléments constitutifs de ce paysage sont encore visibles et gardent une fonction dans les usages actuels.

- **Critère (I) :** Le Val de Loire est remarquable pour la qualité de son patrimoine architectural.
- **Critère (II) :** Le Val de Loire est un paysage culturel exceptionnel le long d'un grand fleuve. Les coteaux ferment le paysage vu du val, ou servent de belvédère d'où contempler le panorama de la vallée. À leur sommet, des vignes ou le plus souvent des forêts marquent la limite du paysage ligérien.
- **Critère (IV) :** Le paysage du Val de Loire représente les idéaux de la Renaissance et du siècle des Lumières sur la pensée et la création de l'Europe occidentale.

- **Le patrimoine architectural – critères I et IV**

Si l'installation de grandes abbayes, du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, a structuré le territoire, organisé l'économie agricole et le peuplement, avec une trame semi-dense de prieurés c'est aujourd'hui les châteaux qui marquent le paysage. La plupart sont de très anciennes implantations, typiques de l'utilisation des sites *d'oppida* dont l'intérêt stratégique remonte à la protohistoire. Ces fortifications se sont maintenues tout au long de leur histoire en se transformant, s'adaptant à l'évolution permanente de l'artillerie.

Au XV<sup>e</sup> siècle, la fin des guerres change le rapport au territoire. De plus, la cour s'installe en Val de Loire, emportant dans ses bagages les souvenirs d'Italie et la découverte des constructions du Quattrocento. Le territoire est alors le terrain d'expérimentation de ces modèles de palais à la campagne à la française.

Les châteaux défensifs sont transformés en châteaux d'agrément, dotés de jardins et de parcs, et s'ouvrent sur le paysage. Le jardin partie intégrante de la réflexion du bâti. Le projet architectural sort de ses murs et le regard veut saisir des éléments de la campagne environnante, même si le relief est peu accidenté, recherché un horizon.

À côté de ces illustres constructions, une multitude de manoirs plus modestes seront construits par les personnes de pouvoir qui reprendront à différentes échelles ces modèles architecturaux telles que les maisons des champs<sup>16</sup> qui émailleront rapidement le territoire. La région, plus particulièrement le département d'Indre et Loire, est alors une aire culturelle majeure et produit une création artistique originale, participe au développement de l'art des jardins et à l'émergence de l'intérêt pour le paysage qui est introduit au cœur de l'intime par des cadrages ou de grandes perspectives.

La persistance de quelques murs est alors envisagée comme une mise en scène et non plus comme une fonction défensive. S'ils permettent d'afficher le pouvoir ou la valeur du commanditaire, pour l'observateur, ils sont des éléments de cadrage sur le grand paysage, notamment quand ils supportent de terrasse comme celle du château de la Roche Racan.

<sup>16</sup> Grandes maisons de la Renaissance, témoignage d'un humanisme rural, inspirées des modèles classiques véhiculés par des architectes comme Alberti mais aussi de l'agencement des diverses activités agricoles. Ref. : S. Le Clech-Charton, 2010

« Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir »

<https://whc.unesco.org/fr/apropos/>

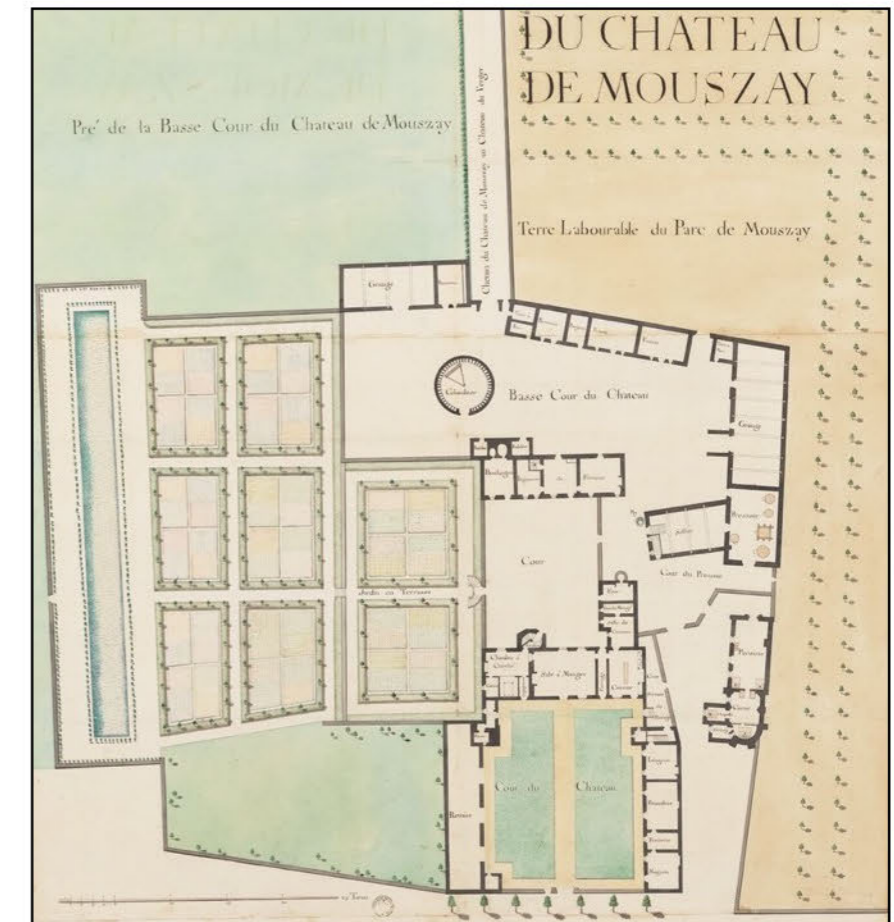


Fig. 47 : Argenson, Antoine-René de Voyer (1722-1787). Plan du château de Mouszay. [Avant 1787]. - Source BNF

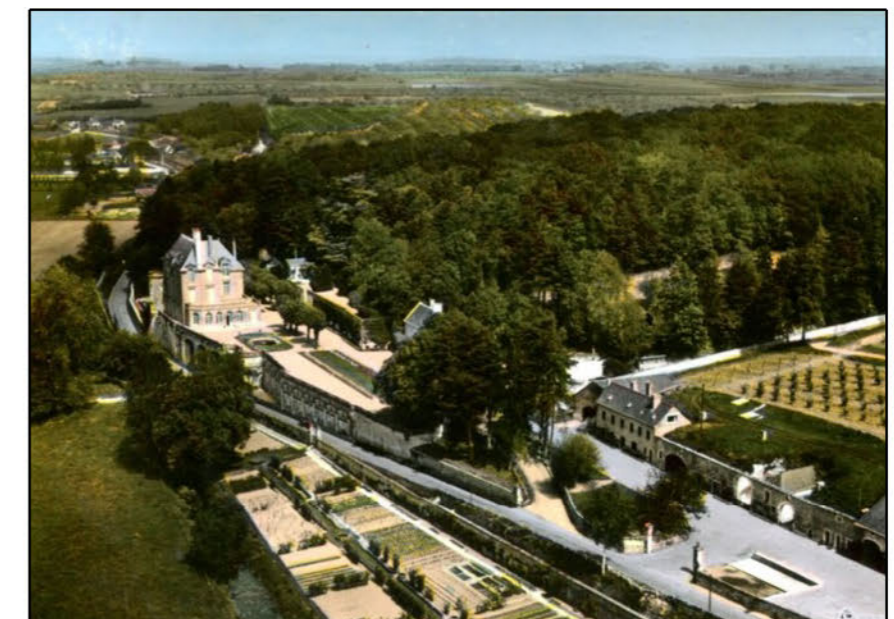


Fig. 48 : Château de la Roche Racan - Saint-Paterne Racan - Source Delcampe

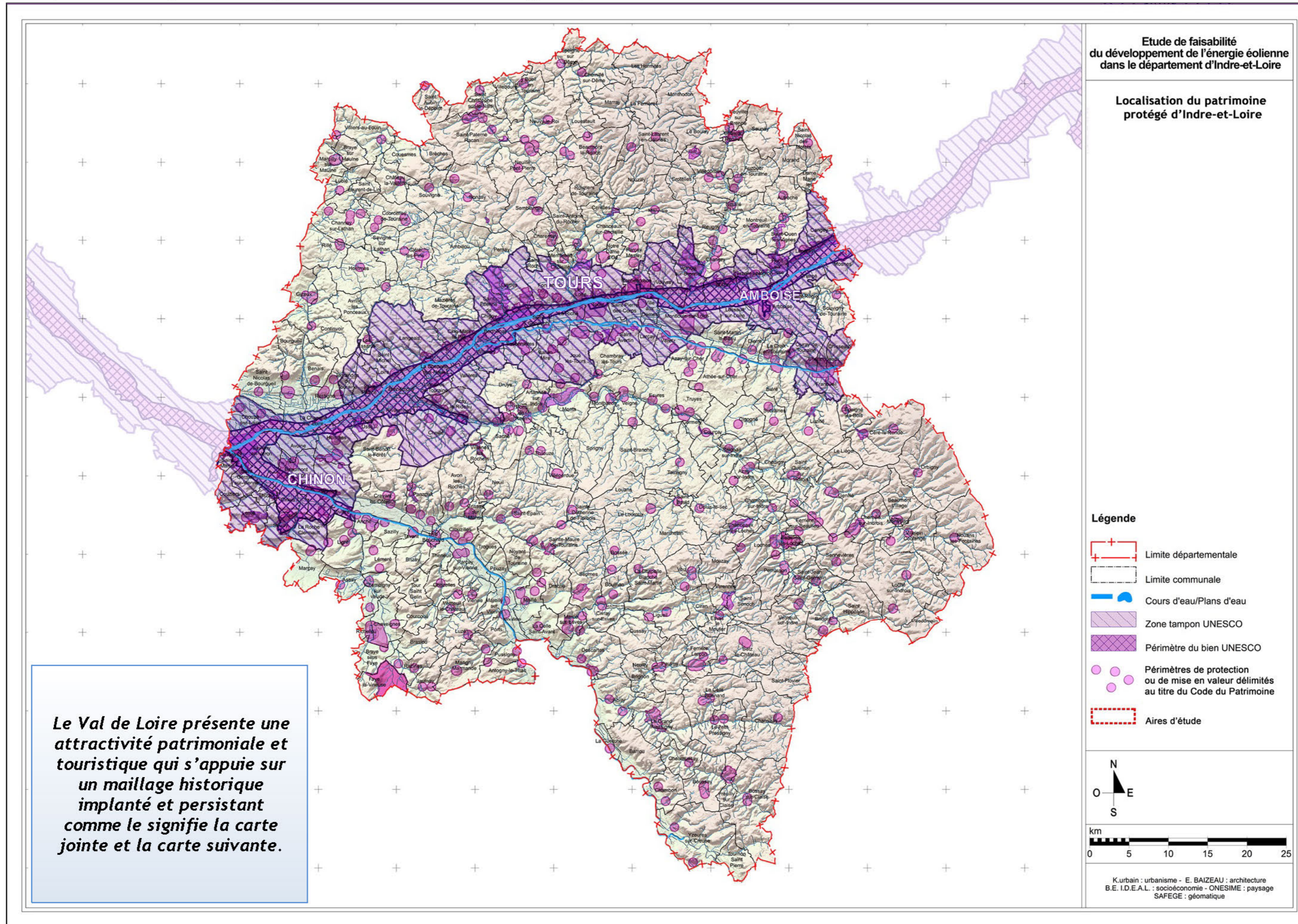


Fig. 49 : Le patrimoine bâti et non bâti reconnu (Source UDAP 37 - 12/2017)



Vue des villes et château de Loches et de Beaulieu / Vue de l'abbaye de la Ste-Trinité de Beaulieu / Vue du Château et de la Ville de Chinon / Vue du château et du village de La Roche-Clermaut / 1699 - Source BNF

Fig. 50 : Dessins et gravures - Boudan Louis - 1699 source BNF

De plus, dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, les demeures sauront parfaitement utiliser la pente pour profiter de la vue sur l'horizon. L'attrait du paysage l'emporte définitivement sur l'aspect sécuritaire (fig. 22).

Ce patrimoine bâti, intrinsèquement pensé avec son environnement, s'insère dans les lignes de force du paysage, tout en les renforçant. Cette caractéristique en Indre-et-Loire est reconnue depuis de nombreuses années si l'on en croit la carte conservée à la bibliothèque Nationale ; *Turonensis ducatus*, le duché de Touraine en 1620 et son état bâti, qui souligne la forte densité de hameaux ou demeures représentés.

• Un paysage à grande échelle – critère II

La notion de paysage est multiple : « C'est à la fois l'histoire et la géographie [...], un espace-temps ou un temps historique dans laquelle l'homme s'est approprié l'espace et où il a fait de la géographie son histoire »<sup>17</sup>. C'est bien la notion de « paysage culturel vivant » qui a été retenue ici par l'UNESCO.

Le paysage du Val de Loire est considéré comme une véritable « architecture de la grande échelle », caractérisé par trois échelles de perception culturelle : celles du Fleuve, du front bâti et du grand paysage composé d'ensembles patrimoniaux cohérents, faisant abstraction des limites administratives. Il s'étend sur 4 départements, 159 communes, dont 53, se trouvent en Indre-et-Loire.

Dans ce contexte, en 1994, l'État et les Régions ont élaboré le **Plan Loire Grandeur Nature**, toujours en application, qui englobe notamment un volet patrimoine. Il y a en outre la volonté, de la part de certains élus, à l'image du projet porté par Yves DAUGE, de faire de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial un levier pour la prise en compte de la qualité du paysage dans l'aménagement et le développement du territoire.

Le grand paysage de Loire, avec ses nombreux panoramas depuis la levée ou depuis le coteau ; souvent marquées par une ligne d'horizon forestière, se dégrade par l'absence d'une réflexion globale sur son territoire et le **choix d'ouvrages dont les dimensions écrasent la composition patrimoniale**. Une prise de conscience des enjeux paysagers, notamment aux échelles intercommunales, est encore nécessaire aujourd'hui.

L'État est garant vis-à-vis de l'UNESCO des biens inscrits sur le territoire français. Il utilise donc les outils spécifiques pour la préservation et la gestion du patrimoine (P.ex. abords de MH, Site Patrimoniaux Remarquables, etc.), bien que la surface importante du bien et de sa zone tampon ne peut permettre un regard exhaustif sur ce territoire, où le changement d'échelle est impactant.

Afin de suivre une politique cohérente, il est opéré un investissement important sur le territoire dans la réhabilitation des centres urbains historiques, comme à Chinon où le secteur sauvegardé, étendu et révisé, est prolongé par une Zone de Protection du Patrimoine Architectural urbain et Paysager qui prend en compte la totalité des caractéristiques architecturales et paysagères du site et permet ainsi la **préservation des expressions remarquables de ce paysage**, la maîtrise du développement urbain, l'intégration des nouveaux équipements, la mise en valeur des axes de découverte et un tourisme durable fondé sur la qualité des paysages.

Cette politique de protection ne peut se résumer à une simple « patrimonialisation » de l'espace, mais doit privilégier une évolution raisonnée dans des lieux d'exception, où les interventions doivent toujours être précédées d'une lecture attentive du contexte paysager et des pratiques locales. C'est à cette condition que ce précieux héritage pourra être légué aux générations futures.

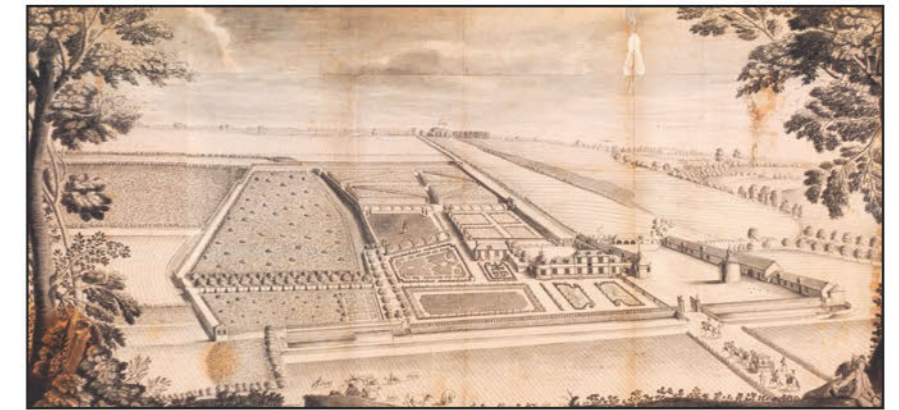


Fig. 51 : Vue générale en perspective de la maison, cour, bassecour, Jardins bois Vignes et parc de Chanteloup du côté de l'entrée avec les environs. Le tout situé près Amboise et vue sur la rivière de Loire / [dessin]. 1708 - Source BNF.



Fig. 52 : Carte topographique des villes, château et environs de Richelieu. Levée sur les lieux par A.B. de Latour. 1724. Détail - Source BNF

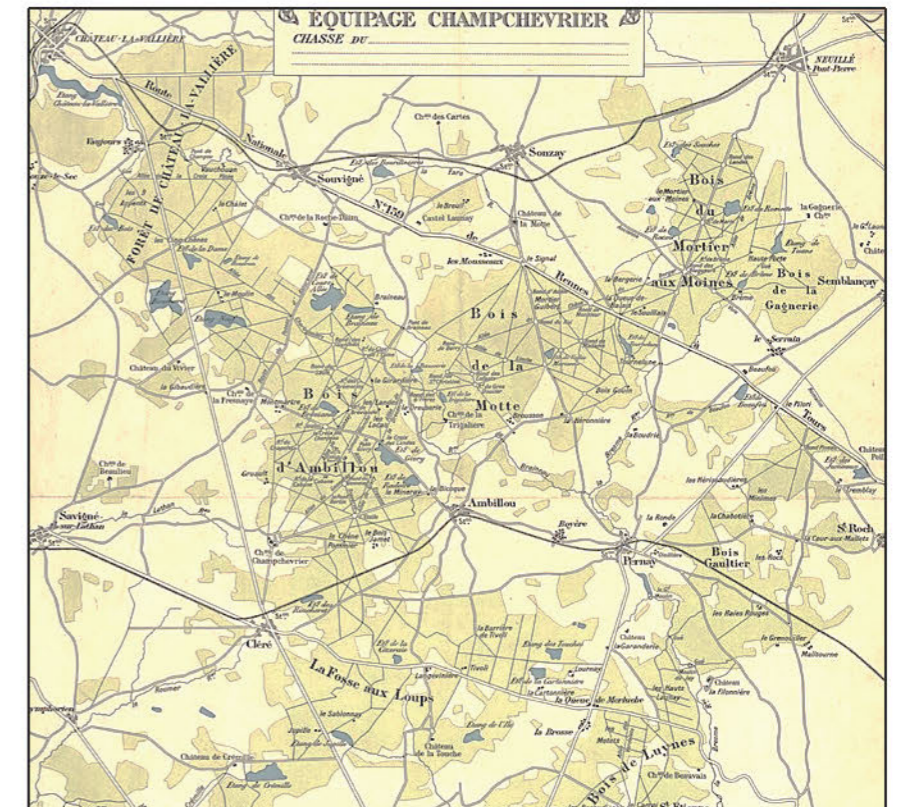


Fig. 53 : XIX<sup>e</sup> - Carte des chasses de Champchevrier - Source BNF

<sup>17</sup> FORTIER-KRIEGLER Anne, *Les paysages de France, pour une esthétique historique du modèle français*, PUF, 1996.



Fig. 54 : Turonensis ducatus, le duché de Touraine en 1620 - Source BNF

## 2. Le patrimoine protégé au titre des monuments historiques

La Direction Régionale des Affaires Culturelles recense 847 Monuments Historiques en Indre-et-Loire en 2017 ; ceux-ci représentent 31 % des Monuments Historiques de la région Centre-Val de Loire et 2 % des Monuments Historiques de la France. L'Indre-et-Loire s'est inscrit dans la valorisation de ce patrimoine. Au-delà de la partie du Val de Loire classée au Patrimoine Mondial, il compte 11 Sites Patrimoniaux Remarquables (sur les 34 SPR que compte la Région Centre-Val de Loire), 4 Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (sur 18 ZPPAUP), 2 Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (sur 8 AVAP), 5 Secteurs Sauvegardés (sur 10). Les Secteurs Sauvegardés sont ceux d'Amboise, Chinon, Loches, Richelieu et Tours. Les ZPPAUP se trouvent à Candes-Saint-Martin, Chinon, Faye-la-Vineuse, et à Rochecorbon ; les AVAP à Beaulieu-lès-Loches et Château-Renault + Cormery (PVAP). Par ailleurs, Chinon, Loches et Tours bénéficient du label « Ville d'art et d'histoire ». À l'est du département, le Pays Loire Touraine, comprenant 55 communes, est « Pays d'art et d'histoire ».

### a. Les principales caractéristiques des monuments historiques

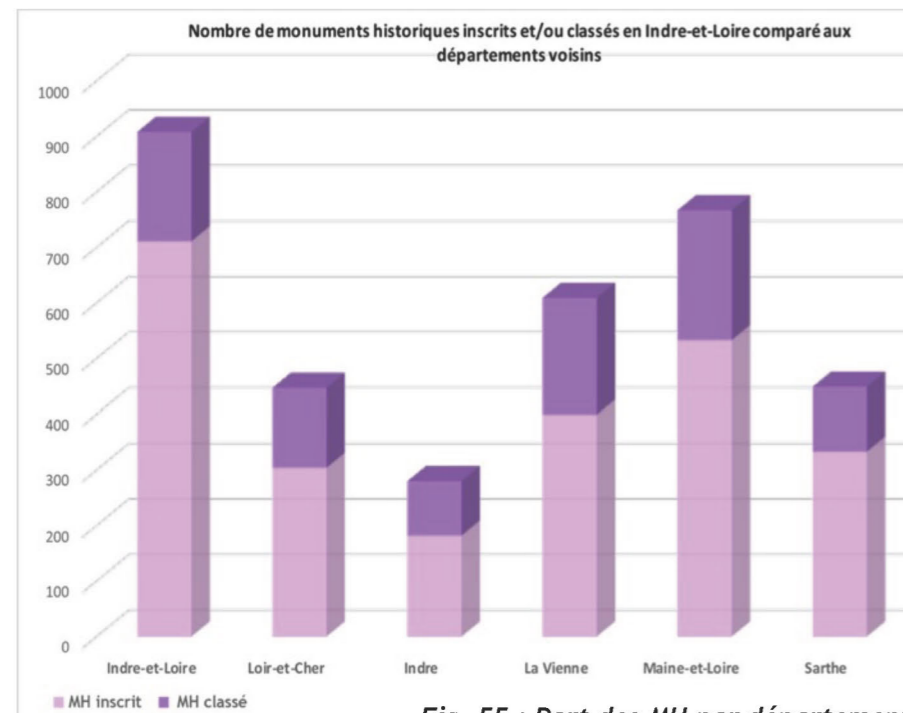


Fig. 55 : Part des MH par département

Le patrimoine protégé au titre des monuments historiques représente **521 « immeubles » répartis de manière homogène sur le territoire** (sur les 860 recensés dans le département d'Indre-et-Loire). Cet inventaire engendre des périmètres de protection au titre des abords, avec une minorité de périmètres modifiés (PPM) (seulement 9 PPM : l'église Balesmes et le centre-bourg de Descartes, Le Grand-Pressigny, Sainte-Maure-Touraine, le château de Sepmes, l'église de Villaines-les-Rochers, l'église de Chisseaux, Chenonceau et Chaveignes) pour 503 cercles de rayon de 500 m). Au total, **les servitudes des « abords » de monuments historiques couvrent une importante surface sur le territoire départemental et sur la quasi-totalité des unités paysagères**. Les unités paysagères des plateaux agricoles du Centre Touraine, des Gâtines du Nord et du Sud, telles que définies dans l'atlas des paysages d'Indre-et-Loire, présentent les ensembles protégés les plus denses.

Certaines communes limitrophes comme Richelieu et Chaveignes, mais aussi Loches et Beaulieu-les-Loches, sont protégées par leur ensemble bâti. Ce sont ensuite les communes de

Preuilly-sur-Claise, Sachè et Sainte-Maure-de-Touraine qui présentent le plus de patrimoines protégés. Le reste des monuments historiques est autant situé en centre-bourg qu'en hameau isolé.

Les typologies principales de ces édifices sont le patrimoine religieux (180) et les édifices civils (175 maisons, manoirs, château, etc.).



Fig. 56 : Vue cadrée depuis les jardins du château d'Azy-le-Rideau



Fig. 57 : Château de Chenonceau



Fig. 58 : Château de Loches



Fig. 59 : Château de Montbazou



Fig. 60 : Château de Paulmy

60 % des monuments historiques du département sont analysés - soit la totalité du département hors zone UNESCO



Fig. 61 : Château de la Motte Sanzay - Jardin agencé (Cat. 2)



Fig. 62 : Église de St-Christophe-le-Nais (Cat. 3)



Fig. 63 : Cromlech de Beaulieu-les-Loches (Cat. 4)



Fig. 64 : Château de Saché

Afin de dégager des critères de réflexion sur l'implantation du parc éolien dans son rapport au patrimoine bâti protégé, une analyse typologique de ces monuments historiques est utile : pour cela, 5 grandes catégories ont été définies.

- **1. Anciennes fortifications et/ou sites en éminence** : des sites historiques, le plus souvent datant de la période médiévale, présentant des vestiges de fortifications, en éminence ; c'est-à-dire sur un site le dégagant dans le paysage de son environnement immédiat ou plus large et offrant potentiellement (suivant son altitude et le relief) des vues sur et depuis lui.
- **2. Demeures à jardins agencés et monuments érigés en lien avec le grand paysage** : châteaux ou manoirs, le plus souvent datant de la période classique, présentant une composition paysagère et architecturale ; c'est-à-dire un jardin à la française ou tout autre aménagement définissant des vues sur et depuis lui, des perspectives indissociables de la valeur patrimoniale de celui-ci.
- **3. Monuments repères** : tout autre immeuble d'une certaine hauteur (clocher, combles prégnants, etc.), mais ne présentant pas de composition paysagère particulière.
- **4. Bâti de faible hauteur, inscrit dans une trame** : maisons et corps de fermes de petite volumétrie, dont la hauteur n'est pas significative dans le territoire. Les pigeonniers de châteaux sont intégrés à cette catégorie.
- **5. Monuments historiques isolés de faible hauteur** : dolmen, menhir, oppidum, ces vestiges sont répertoriés dans une catégorie spécifique, car ils peuvent correspondre au sous-sol ou à une hauteur réduite, ou se définir par un rapport au paysage très singulier. Les ruines des bâtiments ayant conservé une hauteur « monumentale » sont considérées en catégorie 3 (par exemple, les ruines du château de Crissay-sur-Manse ou encore celles de la collégiale d'Avon-les-Roches). Les bornes milliaires ou de limites domaniales appartiennent à cette catégorie.

Quatre sites en éminences dans le secteur des gâtines du Sud et deux dans le secteur des plateaux agricoles ont été répertoriés, se situant ainsi tous dans la partie sud Loire du département : il s'agit des châteaux du Grand-Pressigny, de Loches, Montbazou, Montrésor, Paulmy et Preuilley-sur-Claise.

La seconde catégorie illustre un rapport important entre monuments historiques et paysage sur le territoire ; les orientations des vues sont matérialisées sur la carte par des flèches rouges.

La troisième catégorie est quant à elle la plus représentée. Elle localise les monuments historiques de taille importante disposés de façon ponctuelle sur le territoire (église, châteaux isolés, manoir ...).

On peut remarquer également, que les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), sites et les Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) ne sont pas particulièrement représentés dans les secteurs étudiés, et restent surtout concentrés dans la zone UNESCO du Val de Loire. Ainsi, seules les villes de Beaulieu-lès-Loches, Château-Renault, Cormery, Crissay-sur-Manse/Crouzilles et Faye-la-Vineuse disposent de ces outils de protection. Les villes de Loches et de Richelieu possèdent quant à elles un secteur sauvegardé.

Enfin, le centre du territoire est, outre les monuments historiques, traversé par les chemins de Saint-Jacques et les chemins de Saint-Martin.

Légende	Désignation	Définition
	<b>Périmètre monument historique en éminence</b>	Monument historique imposant, château fortifié ou ville forte, implanté volontairement sur un point haut afin d'engendrer un rapport rayonnant à son territoire
	<b>Périmètre monument historique imposant et jardin agencé</b>	Monument historique de type château ou manoir dont le dessin d'architecture a été réalisé en rapport avec son environnement. Composition soutenue par un jardin agencé vers de grandes perspectives
	<b>Périmètre monument historique repère ponctuel</b>	Monument historique assez élevé (+de 12m de haut) qui ponctue le territoire et dont le rôle premier est d'être un repère de l'échelle du territoire (limites administratives, limites de domaine, clocher signifiant un bourg, etc.).
	<b>Périmètre monument historique inscrit dans un ensemble bâti</b>	Monument historique bâti de faible hauteur (environ R+1+C) inscrit dans une trame urbaine (en milieu urbain ou rural, en hameau ou isolé dans un domaine).
	<b>Périmètre monument historique isolé de très faible hauteur</b>	Monument historique de faible hauteur ou arasé (archéologique, troglodytique ou ponctuel, telles des bornes milliaires, etc.).

**Exemple**



**Fig. 65 : Cité royale - Loches**



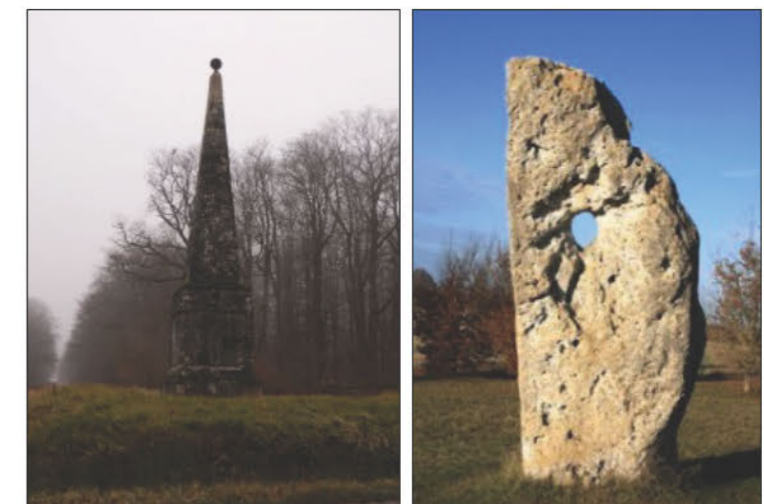
**Fig. 66 : Château de Gizeux**



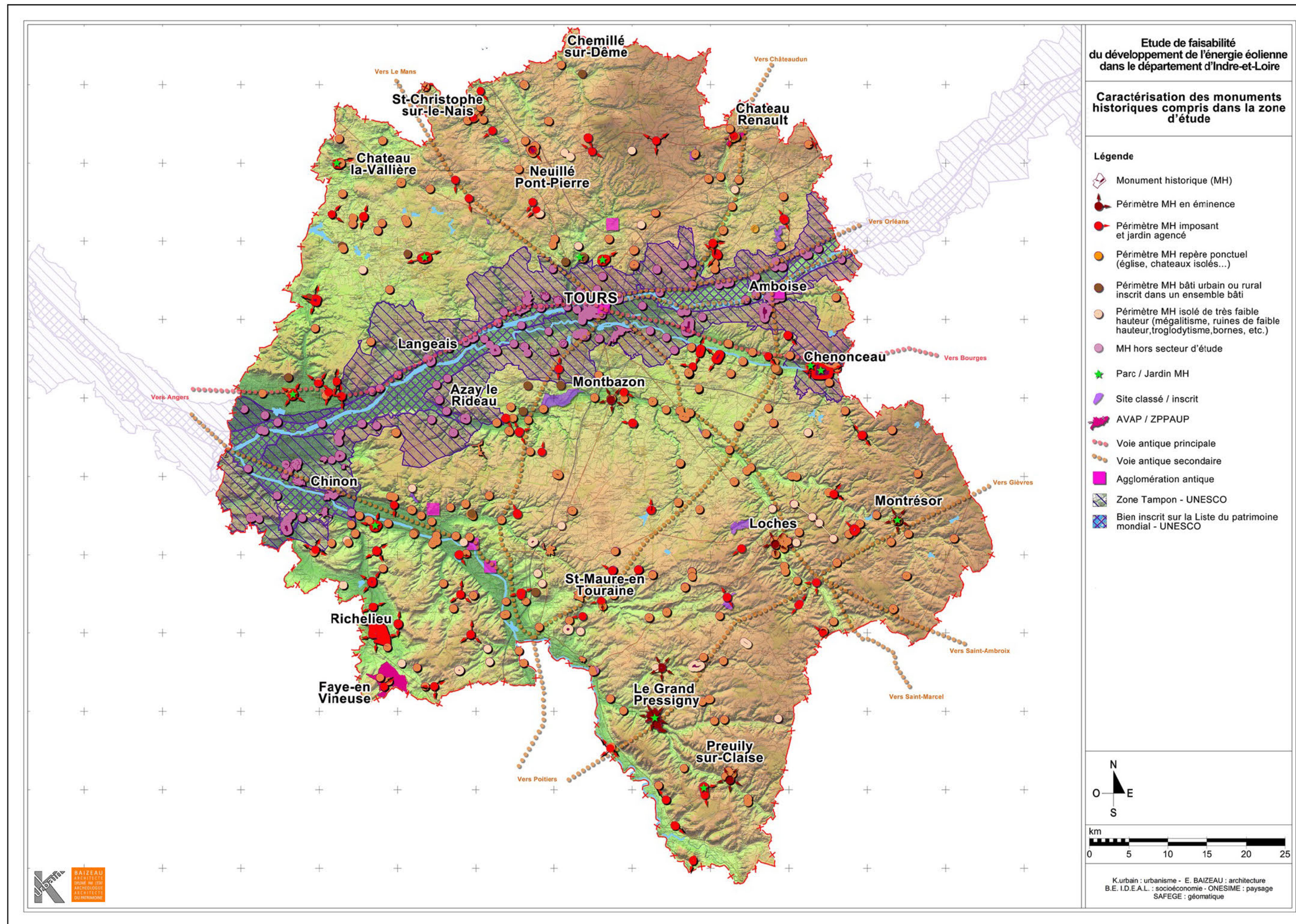
**Fig. 67 : Église du Petit-Pressigny - Manoir du Puy à Dolus-le-Sec**



**Fig. 68 : Druye, Manoir de la Bechtière - Monts, Manoir de l'Ortière**



**Fig. 69 : Pyramide, Ferrière sur Beaulieu - Menhir de la Pierre Perce, Draché**









## b. La relation des monuments historiques à leur environnement

Vis-à-vis de sa relation avec son environnement proche, chaque monument historique dispose d'une aire plus ou moins importante dite d'influence paysagère. Il s'agit de l'aire spécifique de visibilité de ce monument, mais aussi du paysage qui participe à la compréhension de son histoire et de son positionnement sur le territoire.

L'analyse des aires d'influence des groupes ou des monuments isolés permet de mettre en évidence leur relation au grand paysage. Pour les MH situés dans des vallées très étroites aux coteaux relativement marqués et à la végétation développée, cette aire peut être relativement réduite, ou au contraire, elle peut être plus importante si le monument se situe dans le fond d'une vallée ronde et qu'il est visible depuis les versants et rebords de plateau de celle-ci.

Certains monuments spécifiques développent une relation singulière particulière avec l'environnement qui les entoure. Leur implantation participe à créer un effet de perspective monumentale lui conférant ainsi un caractère remarquable.

Légende	Désignation	Définition
	<b>Monument historique dominant le territoire</b>	Monument dont la composition et la constitution sont historiquement liées à la domination du territoire (ville forte, forteresse, etc.). Relation forte et permanente soulignée par le relief. L'édifice est un élément singulier au sein d'un paysage dont les qualités esthétiques ont été conservées et qui forme un paysage patrimonial. Il offre de larges panoramas sur le paysage alentour et il est aussi visible depuis plusieurs kilomètres.
	<b>Monument historique en forte relation avec le territoire</b>	Monument en relation historique forte et permanente avec le territoire, renforcée par des jardins agencés ou une architecture composée avec son environnement.
	<b>Monument historique en relation cadrée et/ou ponctuelle sur le territoire</b>	Monument historique qui a pu être en relation forte avec son territoire, mais dont l'évolution de l'environnement ne permet plus de préserver la composition et la vision historique du lieu. Il peut s'agir d'aménagements récents ou de l'expansion de boisements alentours qui n'offrent plus ou peu de vues depuis ou vers le monument.
	<b>Monument historique en relation immanente<sup>18</sup> avec le territoire</b>	Monument en relation immédiate avec son territoire, dont il est intrinsèquement constitutif et/ou fusionnel : église paroissiale, manoir inclus dans un domaine bois dense, etc.
	<b>Monument historique en relation mineure ou perdue</b>	Monument sans visibilité ou co-visibilité en raison de sa taille ou de son état sanitaire ou qui rompt avec son environnement en raison d'aménagements récents. Il peut néanmoins avoir des éléments ponctuels de faible hauteur en relation mineure avec cet environnement

<sup>18</sup> Immanente : qui existe de soi-même.

### Exemple



Fig. 71 : Chinon



Fig. 72 : Château de Valesne à Saché

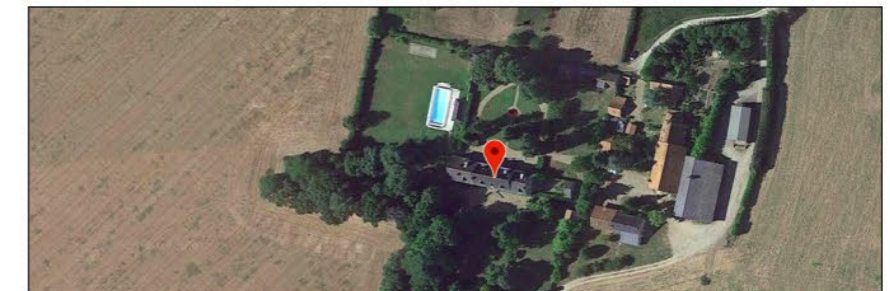


Fig. 73 : Manoir de la Coudray à Joué-lès-Tours



Fig. 74 : Église paroissiale

Fig. 75: Borne à Betz le château.



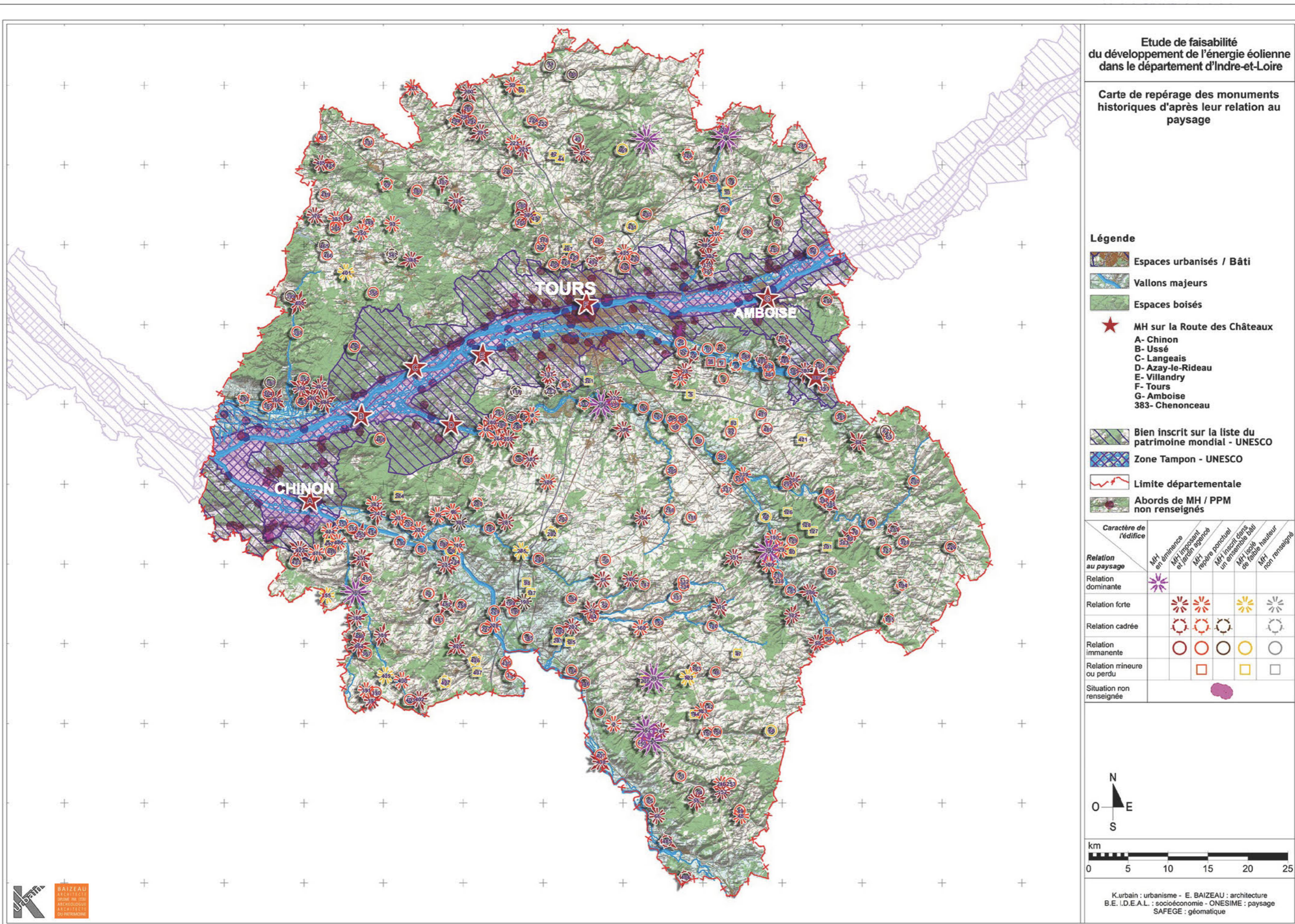


Fig. 76 : La relation des monuments historiques au paysage (06/2018)

### 3. Les principaux espaces naturels remarquables

Au sein département, de nombreux espaces naturels sont reconnus et répertoriés selon leur intérêt et leur rôle dans la composition de la Trame Verte et Bleue, pour le maintien de la biodiversité à travers les zones sources et les corridors ; dont l'ensemble forme un riche patrimoine naturel qui participe notamment à la formation du paysage.

#### L'inventaire cartographique ci-contre met en évidence :

- De **nombreux boisements** répertoriés comme forêts communales, domaniales, Espaces Boisés Classés ou simple bosquet.
- Le **Parc Naturel Régional** de Loire-Anjou-Touraine s'étend sur 270 858 hectares et sur 117 communes entre l'ouest du département d'Indre-et-Loire et l'est du Maine-et-Loire.
- Les zones **Natura 2000**, **ZPS** (Zone de Protection Spéciale – Directive Oiseaux) ou **SCS** (Zone Spéciale de Conservation – Directive Habitats) qui s'étendent le long des vallées de la Loire, de la Vienne et de l'Indre, de l'étang de Rillé et des forêts voisines et du plateau de Champeigne.
- Les **ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique)** de type 1 ou de type 2 constituent d'importants réservoirs et corridors de biodiversité classés surtout pour la présence de plusieurs espèces ou associations d'espèces à fort intérêt patrimonial. En Indre-et-Loire elles se disséminent sur une bonne partie du territoire, dont la vallée de la Loire, le plateau de Champeigne, les forêts domaniales d'Amboise et de Loches.
- Des **Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)** le long de la vallée de la Loire, de la Vienne et de l'étang du Rillé.
- Quelques Arrêtés de **Protection de Biotope (APB)** liées à la vallée de la Loire.
- Une dizaine de terrains des **Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN)** répartis entre le Nord et le sud Loire.
- Une **Réserve Biologique** au niveau du Vallon du Maupas.
- Et enfin, une **Réserve Naturelle Régionale (RNR)** au niveau du Marais de Taligny.

Ce fond de connaissance permet de définir plusieurs zones remarquables concentrant les espaces naturels sensibles du département d'Indre-et-Loire :

- La **vallée de la Loire**, par ses nombreux sites le long du cours d'eau répertoriés comme zones Natura 2000, ZICO, ZNIEFF, réserves biologiques.
- Le **plateau de Champeigne et la vallée de l'Indre** qui rassemblent des ZNIEFF de type II et des zones Natura 2000.
- La **vallée de la Claise et ses affluents** (ZNIEFF de type I et II).
- La **forêt domaniale de Chinon, les landes du Ruchard, et la basse vallée de la Vienne (et sa confluence avec la Loire)** (ZNIEFF de type I et II, ZICO, Natura 2000, APB, Réserve Biologique, etc.).
- Le **lac du Rillé et les forêts avoisinantes d'Anjou et de Touraine**, qui vont donc au bien delà du territoire de l'Indre-et-Loire (zones Natura 2000, ZICO, ZNIEFF de type I et II, etc.).
- Les **zones humides des vallées de la Roumer, du Breuil et du Changeon**, entre Château-la-Vallière et Neuillé-Pont-Pierre, ainsi que des landes, étangs et boisements des plateaux alentour, typiques des paysages de la Gâtine tourangelle (ZNIEFF et zones Natura 2000).

**Des zones sources de biodiversité composantes du paysage à valoriser pour le maintien de la Trame Verte et Bleue sur l'ensemble du département et concentre à l'Ouest dans le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine.**

**Une armature boisée plus dense à l'ouest et dans les fonds de vallées.**

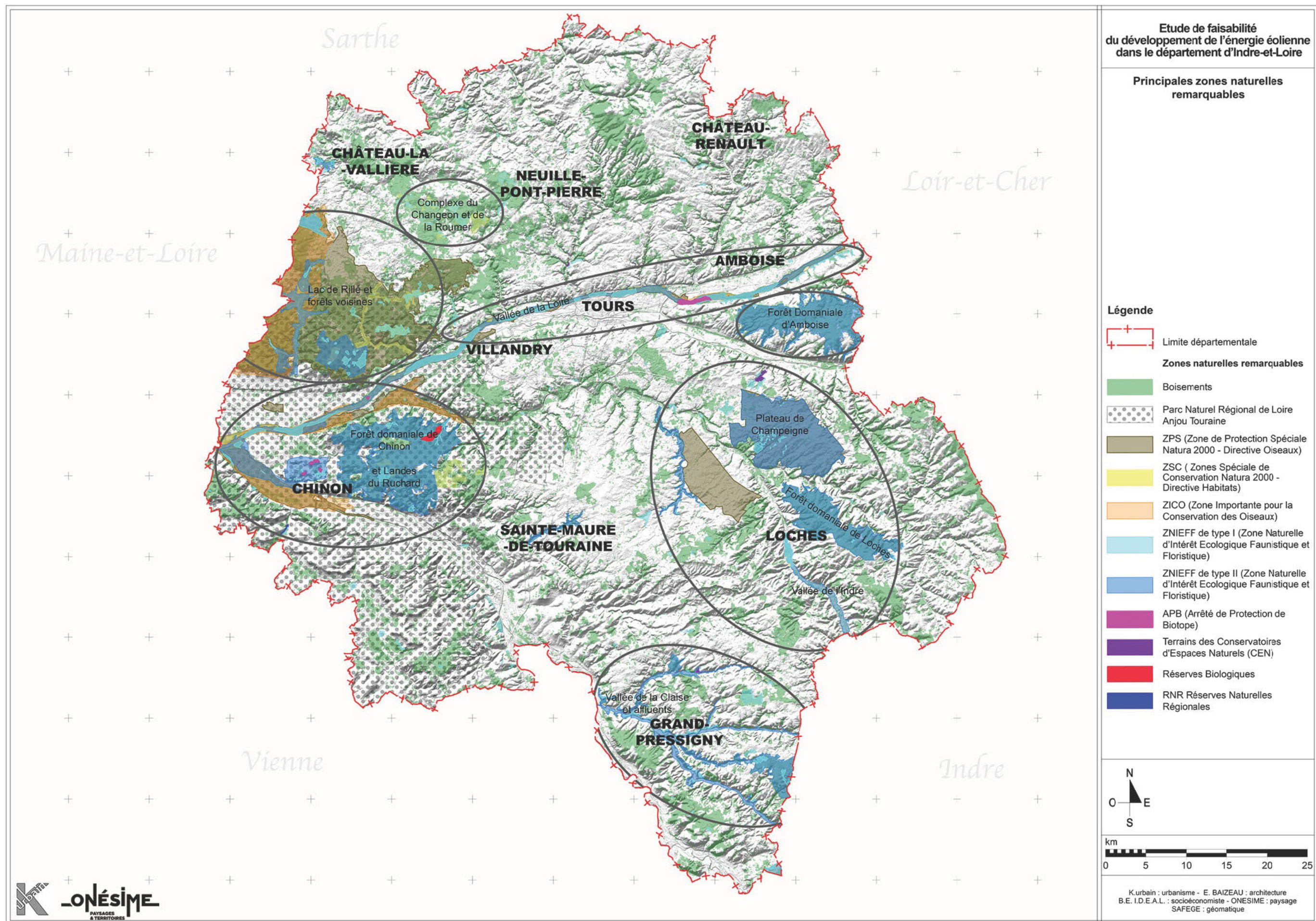


Fig. 77 : Les principaux espaces naturels remarquables reconnus en Indre-et-Loire (Source : INPN MNHN - 06/2018)

## B. La structure du paysage de l'Indre-et-Loire

### 1. L'organisation spatiale du territoire

#### a. Les principaux axes de circulation et grandes traversées

Les axes routiers sont un moyen essentiel de découverte des paysages. Ces différentes voies conditionnent la perception d'un paysage. D'une part, les grands axes de découverte de type autoroutier ou ligne de train à grande vitesse permettent une traversée rapide du territoire et proposent une vision homogène et particulière des espaces qui se situent à proximité. D'autres parts, les axes plus secondaires, rassemblant les trajets touristiques, mais aussi les traversées, les trajets du quotidien qui permettent une découverte plus thématique des paysages de ce territoire suivant la posture de la personne qui se déplace.

Ces différents axes constituent essentiellement des axes de transports permettant de « traverser » le paysage, entre deux points d'intérêt particulier. La perception de ce qui entoure son observateur varie grandement en fonction du degré de connaissance de ce territoire, entre paysages du quotidien, de proximité ou première découverte.

#### ■ ■ ■ ■ ■ Une approche du grand paysage, en mouvement

Les grands axes autoroutiers permettent une découverte « cinématique » de l'espace. En effet, en mouvement et à 130km/h, depuis les grandes autoroutes, la traversée du département se fait en une heure depuis le Nord jusqu'au Sud sur l'autoroute A10 et en 45 minutes de l'Est jusqu'à l'Ouest sur l'autoroute A85. Depuis ces axes, la perception du territoire est extrêmement restreinte. Souvent, la présence de talus de part et d'autre de l'autoroute contraint les visibilitées dans le sens de l'axe de la route. Mis à part quelques grandes visibilitées sur des points de vue particuliers, ces axes autoroutiers constituent des « mondes à part », qui ne possèdent pas vraiment de relation avec le paysage qui les entoure.

#### ◀ Quelques enjeux particuliers

Il existe toutefois, le long de ces axes, quelques grands points de vue particuliers, pouvant porter loin en direction des plateaux du premier secteur d'étude. Il s'agit surtout de points de vue ouverts, possibles lorsque ces axes traversent de grands milieux ouverts et qu'un recul est possible en dehors de tout masque visuel (boisements ou relief). Il s'agit toutefois de points bien particuliers, situés à une distance assez importante des sites d'étude.

#### ▬ Les grands axes et leurs perceptions dynamiques

Depuis les grands axes nationaux et départementaux, les traversées restent rapides et la découverte du territoire possède un aspect beaucoup plus dynamique. En effet, lorsqu'ils traversent des plateaux ouverts, ces grands axes possèdent un tracé très rectiligne. Mais ils combinent aussi une alternance de milieux très ouverts et de milieux plus refermés lorsqu'ils traversent un milieu urbain ou forestier. Cela crée une certaine dynamique avec une alternance de masques et de panoramas ouverts qui rythment le paysage le long des axes.

#### ▬ LGV et autres voies ferroviaires qui suivent cette même logique de découverte

Comme pour les axes routiers, il existe plusieurs types de voies ferroviaires en Indre-et-Loire. Les trains qui empruntent la LGV traversent le département à grande vitesse. Comme pour les axes autoroutiers, ils permettent une perception particulière dans sa rapidité du paysage situé à sa proximité.

Les autres voies ferroviaires, et trains régionaux circulent à une vitesse beaucoup moins importante et ils suivent les vallées ou traversent les plateaux. La découverte du territoire est moins rapide et laisse donc plus de place à la perception des détails et aux différents paysages qui se succèdent.



Fig. 78 : Autoroute A10 qui traverse la vallée de Courteineau. Depuis l'autoroute, la traversée est tellement rapide qu'on ne perçoit pas la vallée en contrebas.



Fig. 79 : La route des vignobles en direction de Chinon entre Vienne et Manse. L'itinéraire circule tour à tour sur le coteau puis près du fond de la vallée, et permet une découverte au fur et à mesure des vignes du Chinonais.



Fig. 80 : Autoroute A10 et Ligne ferroviaire à Grande Vitesse, près de Sorigny. Depuis le plateau, ces deux grands systèmes d'infrastructures sont marquants dans le paysage.

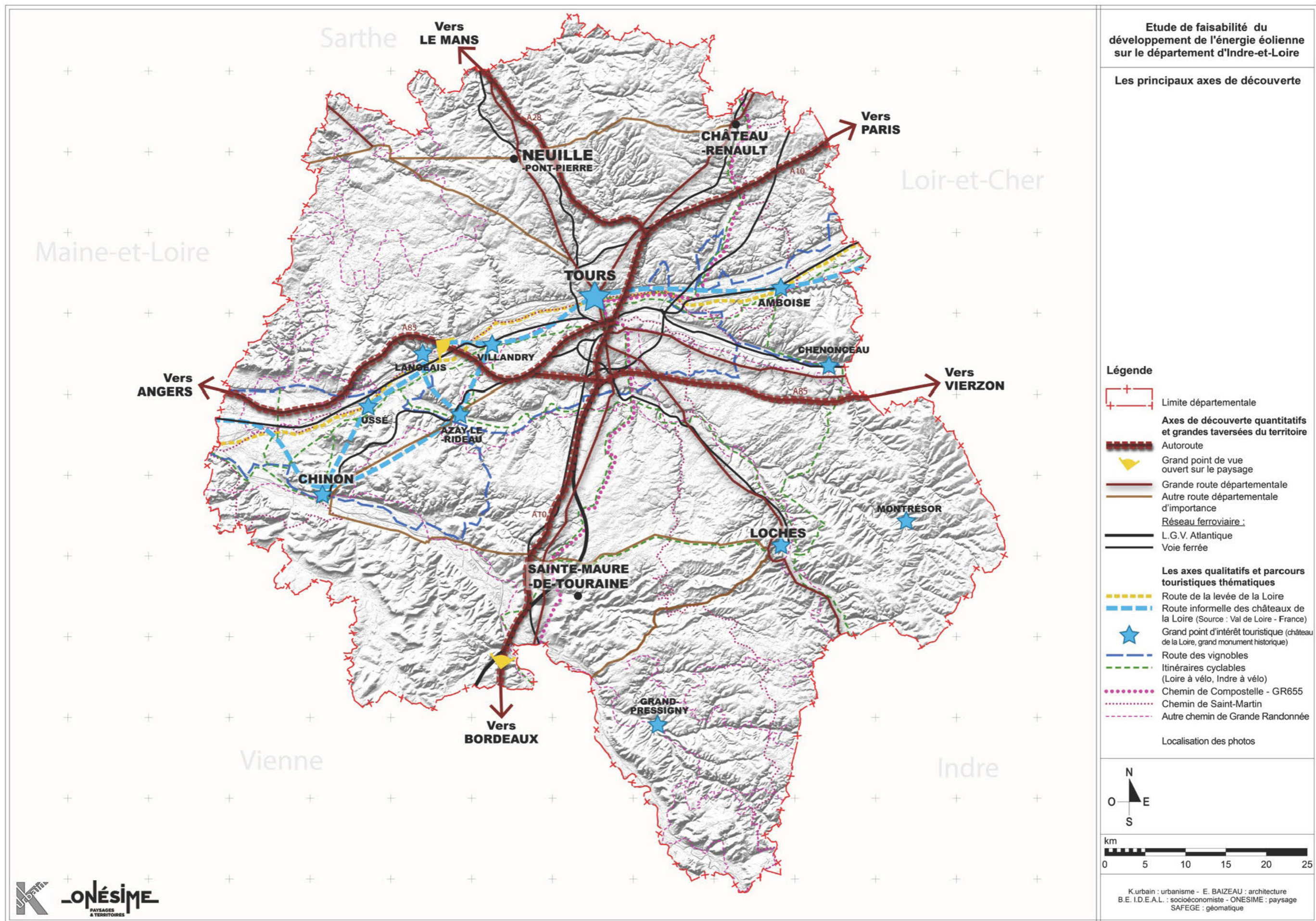


Fig. 81 : Analyse des axes de découverte d'Indre-et-Loire (12/2017)

## b. Les axes secondaires et les différents parcours « thématiques » de découverte

Ces réseaux secondaires constituent des parcours du quotidien touristiques ou plus thématiques. Ils sont surtout localisés le long des vallées d'importance (cf. Carte des axes de découverte).



### • Les routes touristiques liées à une mise en valeur singulière du paysage

Il existe plusieurs routes touristiques balisées liées au vignoble au sein du département de l'Indre-et-Loire, ce dernier rassemblant une dizaine de vins AOC le long de la vallée de la Loire, du cher et de l'Indre. Ces routes suivent principalement les vallées de ces cours d'eau, on note toutefois une interface potentielle avec les zones des 10 km des sites d'étude.

Les axes permettant de relier les principaux châteaux de la Loire constituent un point d'entrée important dans la découverte du territoire. D'une part, la route de la levée de la Loire est de manière informelle et non balisée probablement l'axe le plus emprunté pour rejoindre les différents châteaux entre eux. D'autre part, certains monuments d'importance telle que le village de Montrésor ou le Grand-Pressigny, situés en dehors de cette vallée, demandent de quitter le principal axe touristique pour être visités.



### • Les voies cyclables

Il existe quelques grands itinéraires cyclables en Indre et Loire. Celui de la Loire à vélo constitue un itinéraire assez important dans sa pratique et sa fréquentation. L'Indre à vélo constitue un second itinéraire cyclable assez emprunté. Ces deux parcours permettent de suivre les cours d'eau, mais aussi d'approcher les monuments et les sites touristiques incontournables les plus proches des vallées, quitte à réaliser un petit détour. Aussi, si la plupart des tracés sont localisés auprès de la rivière, dans la vallée, certains tronçons traversent aussi les plateaux, et permettent de découvrir les paysages des espaces ouverts de la région. Cette alternance entre milieux ouverts et milieux plus fermés offre un panel de visibilité diversifiées.



### • Les itinéraires de randonnées

Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle via Tours est le chemin de randonnée le plus connu. Cet itinéraire pédestre qui dispose également d'une variante cyclable traverse Château-Renault au niveau de la zone de 10 km autour du secteur de St-Nicolas-des-Motets, mais aussi le plateau du secteur de Villeperdue-Manthelan. Associé à ces itinéraires, il existe tout un réseau de chemins de Grande Randonnée d'échelle nationale (GR) ou d'échelle régionale, voire départementale (Chemin de Saint-Martin, chemin de Grande Randonnée de Pays - GRP) qui proposent une découverte qualitative du territoire de l'Indre-et-Loire. La plupart de ces itinéraires traversent des espaces fermés où les visibilités ne portent pas en direction des plateaux, comme les vallées principales, ou les espaces boisés, et ne constituent donc pas des enjeux particuliers. Néanmoins, certains d'entre eux permettent d'alterner également avec une découverte des « hauts » sur les plateaux et l'observateur tombe alors en relation avec des espaces beaucoup plus ouverts où les points de vue permettent alors la découverte d'un paysage plus « lointain ».

### • Les itinéraires du quotidien

L'utilisateur qui traverse le paysage possède une bonne connaissance de ce territoire, car il le parcourt de manière renouvelée. La perception du paysage depuis ces axes empruntés de manière répétée est également très importante, car il s'agit alors du paysage quotidien des habitants, et elle reste représentative de l'identité locale. Depuis ces axes empruntés quotidiennement, l'insertion paysagère et la lisibilité des projets de parc éolien constituent un enjeu important.

Ces itinéraires constituent des itinéraires touristiques empruntés pour la découverte du paysage dont l'intérêt va bien au-delà d'une simple traversée du territoire.

Depuis ces routes et chemins balisés, le paysage appréhendé tout au long du parcours constitue un simple échantillon des paysages de la Touraine. Néanmoins, il est perçu comme représentatif des paysages de ce département, pour des observateurs qui ne connaissent pas ce territoire. Ici se situe l'enjeu principal de ces axes de découverte. Au sein des secteurs étudiés, l'insertion paysagère et la lisibilité des projets de parc éolien depuis ces axes constituent un point important.

Les points de vue depuis lesquels les visibilités sont ouvertes et qui permettent de découvrir les plateaux sont donc à considérer avec la plus grande vigilance, afin que les éventuelles covisibilités avec le grand éolien, puissent conserver l'aspect qualitatif de ces différents parcours de découverte.



Fig. 82 : Continuité cyclable entre Loches et Sainte-Maure de Touraine.



Fig. 83 : Découverte au fil de l'eau sur le Cher



### c. Le bâti

Le département présente une large dispersion des constructions sur l'ensemble de son territoire. Au cœur, Tours concentre l'agglomération principale et les fréquentes voies d'eau donnent appui à de nombreux villages. Si le plateau agricole du centre de Touraine est relativement plus clairsemé, le reste de la campagne est jalonné de hameaux et de maisons isolées ; parfois châteaux ou corps de fermes.

Pour la grande majorité, toutes ces implantations éparses sont historiques et représentent l'architecture vernaculaire. Dans bien des cas, elles renferment des patrimoines architecturaux aujourd'hui reconnus et qui marquent l'identité tourangelle.

Depuis la moitié du XXe siècle, les villes périurbaines se sont développées sous forme d'extensions urbaines par des opérations d'aménagement. Et, certains des écarts ont également servi de supports à l'urbanification ; traduite le plus souvent par des constructions au coup par coup ayant pour conséquence l'étalement urbain et le mitage.

Sur la carte ci-contre, un tampon de 500 mètres est appliqué à partir de chacune des constructions recensées sur la BD Topo de l'IGN, par extrapolation de la règle d'éloignement des aérogénérateurs vis-à-vis de l'habitat (N.b. couche habitat uniquement non disponible).

La densité de construction limite de fait les sites potentiels pour l'implantation des éoliennes. Il résulte de ce calcul de multiples micros-secteurs qui imposeraient de disperser les machines dans l'environnement. Considérant qu'il s'agit simplement là de décrire les opportunités foncières au regard de l'habitat, sans nulle autre considération<sup>19</sup>, seuls quelques secteurs de plus grande superficie apparaissent sur le territoire départemental : au nord ; du côté de Beaumont-la-Ronce et de Souvigné à Cléré-les-Pins, au sud-est ; de Cigogne à Le Liège et de Genillé à Villedomain, au centre ; de Loches à Manthelan, à l'ouest ; de l'île-Bouchard à Saché, et au sud ; du Grand-Pressigny-à-Preuilly-sur-Claise.

#### • Les zones d'activités

L'Indre-et-Loire compte 209 parcs d'activités (source : FIPARC OE2T, sept. 2017) pour 273 communes. 94 d'entre eux, soit 42%, se concentrent dans 21 communes. 10 communes comptent 2 parcs ou plus, 76 en comptent 1 et 150 communes n'en ont aucun. Pourtant le paysage tourangeau semble mité par les zones d'activités. Cette perception est liée à la grande lisibilité de ces zones qui sont situées le long des axes principaux de circulation de ses habitants.

Les plus grands parcs se trouvent au sein de Tours Métropole Val de Loire et sur la communauté de communes de Touraine Vallée de l'Indre. Les communes périphériques au nord et au sud de Tours comptent les plus anciennes grandes industries ; Tours étant historiquement une ville de résidence et de commerce. Fortement contraintes par la densification et l'étalement urbain, ces entreprises tendent à se délocaliser. Au-delà, les zones d'activités situées le long du Val de Loire sont l'héritage de l'ancienne exploitation économique du fleuve ; de ses ressources naturelles et de la voie de communication. Sur les bords de la Loire, à Avoine, la centrale nucléaire constitue une figure moderne, monumentale et vivante, de cette exploitation. Enfin, un grand nombre de communes périurbaines ou rurales affichent une zone dédiée à l'accueil d'activités artisanales. Considérant leur accessibilité, leur fonctionnalité et leur visibilité, ces zones d'activités se trouvent à la périphérie de la zone agglomérée, généralement sur des plateaux ouverts. De par leur architecture, leurs matériaux et leur implantation qui ne tiennent pas ou peu compte de leur environnement, elles sont moins intégrées au paysage.

Les grandes zones d'activités les plus récentes, elles, se concentrent et se développent à proximité des autoroutes, dans un environnement urbain standardisé considéré comme une coupure dans le paysage perçu de la Touraine (voir aussi chapitre II. C. 4.c. *La méconnaissance de paysages contemporains*).

Aussi, un environnement d'activités industrielles et artisanales moderne est visible au voisinage des secteurs des Monuments Historiques. Il se conjugue avec le paysage patrimonial, sans toutefois l'intégrer, à l'exception du long du Val de Loire du fait d'une constitution en lien avec cet environnement.



Fig. 84 : Beaulieu-Les-Loches

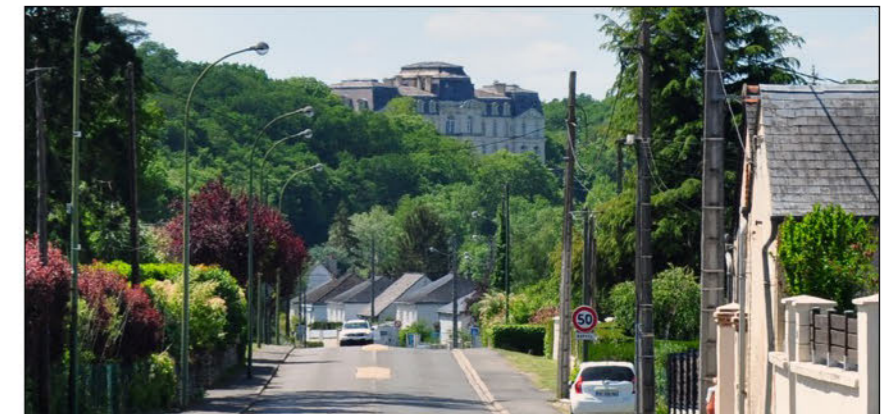


Fig. 85 : Château d'Artigny à Montbazou

Premières communes d'Indre-et-Loire selon le nombre de parcs d'activités en sept. 2017 (source : FIPARC OE2T)			
Tours	10	Abilly	3
Saint-Pierre-des-Corps	8	Ambillou	3
Descartes	7	Château-la-Vallière	3
Parçay-Meslay	7	La Ville-aux-Dames	3
Joué-lès-Tours	6	Larçay	3
Chambray-lès-Tours	5	Luynes	3
Loches	5	Montlouis-sur-Loire	3
Chinon	4	Neuillé-Pont-Pierre	3
La Riche	4	Notre-Dame-d'Oé	3
Sainte-Maure-de-Touraine	4	Vernou-sur-Brenne	3
Sorigny	4	-	-

<sup>19</sup> Enjeux relatifs à la protection des zones sources de biodiversité, à l'exploitation agricole, à la mise en valeur du paysage patrimonial, etc.

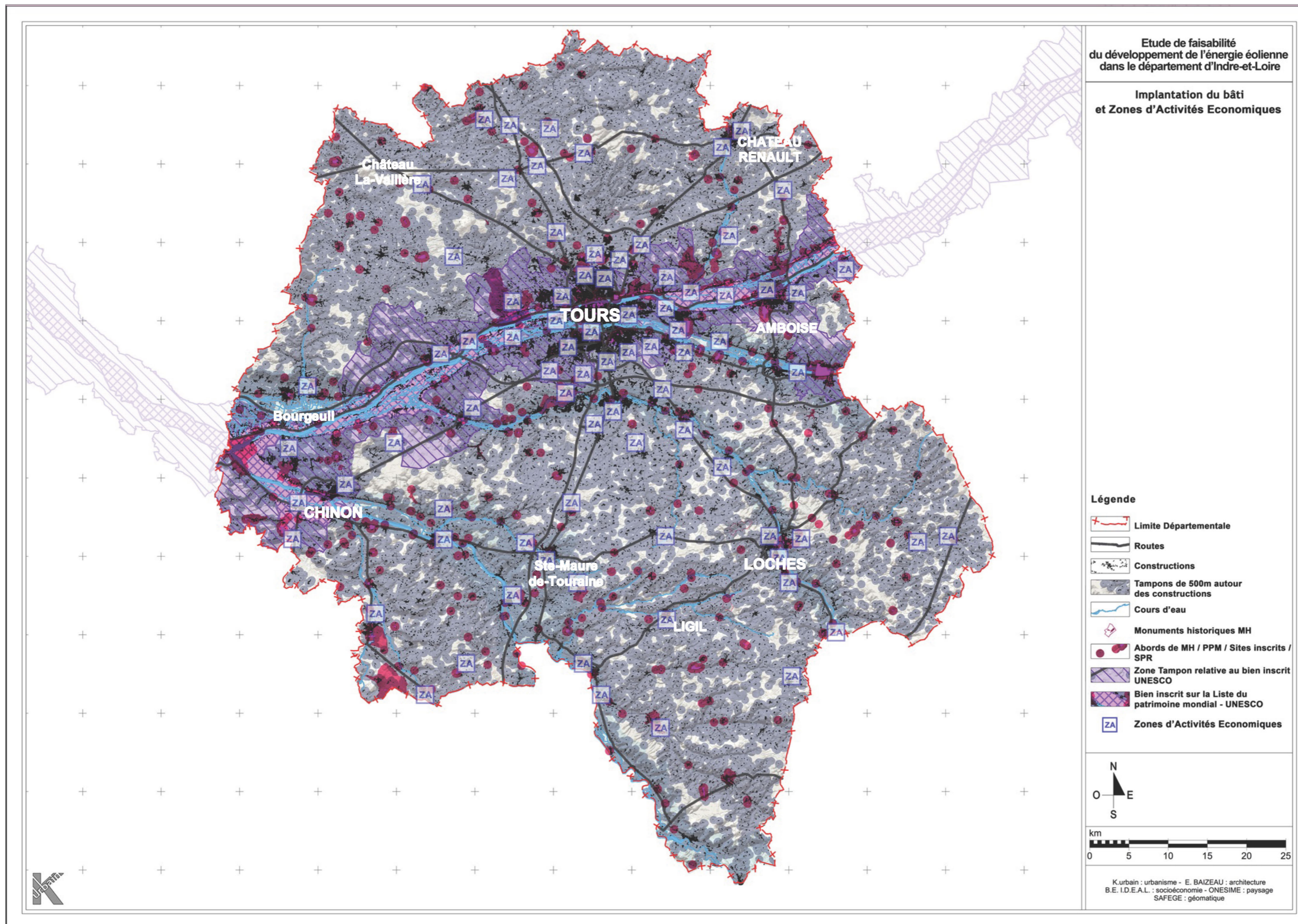


Fig. 86 : Les construction et espace tampon de 500 mètres (06/2018)

## 2. Les unités de paysage patrimoniales d'Indre-et-Loire

### a. Les gâtines du nord et l'influence du Loir

L'atlas des Paysages d'Indre-et-Loire (1999-2001) caractérise ces espaces de plateaux situés au nord de la Loire comme ouverts, accueillant de grandes cultures ainsi que quelques massifs boisés. Ils sont légèrement ondulés, mais surtout entrecoupés de vallées profondes et étroites. Au sein de ces unités, les vallées provoquent un changement des perceptions visuelles dû à la présence de nombreux masques visuels ainsi qu'à la prégnance des coteaux. Les bourgs et les villages ponctuent le paysage ; les axes de découverte y sont rectilignes et les nouveaux axes de transports créent des paysages en évolution. Au nord-ouest de Neuillé-Pont-Pierre, les plateaux de l'unité paysagère de l'influence du Loir sont tournés vers le département voisin au nord et les grandes visibilitées portent donc en cette direction.

#### • Les caractéristiques paysagères

##### Un large plateau, aux grandes ondulations, entaillé de petites vallées

Au sein de ces unités paysagères du nord de la Loire, le relief des plateaux est souvent plan et les visibilitées ouvertes. Lorsque le relief des vallées est marqué, les visibilitées sont de fait très cadrées. L'agriculture et les activités qui y sont liées structurent les paysages des plateaux. Les boisements sont surtout présents au sein des espaces de vallées et sur les coteaux, et légèrement moins présents sur les plateaux où les couvertures arborées y sont éparées, ce qui donne visuellement plusieurs plans d'horizon. Un secteur boisé autour de Beaumont-la-Ronce fait cependant exception et participe au cloisonnement des espaces en créant ainsi deux secteurs de plateau de part et d'autre du village.

Au nord de Beaumont-la-Ronce, le plateau est constitué de larges horizons ouverts ; entaillés de petites vallées perpendiculaires à la Loire et de cours d'eau affluents du Loir, rivière qui traverse la Sarthe sur sa partie nord. Le point le plus haut du secteur se trouve au nord de la forêt de Beaumont-la-Ronce, à 175 m d'altitude.

Entre Beaumont-la-Ronce et Château-Renault, le plateau est agricole de type openfield. Les ouvertures visuelles y sont plus importantes et plus profondes. L'horizon est principalement formé par les boisements de la forêt de Beaumont et les bosquets localisés autour des bourgs.

Enfin, entre Château-Renault, les alentours de Vouvray et l'agglomération tourangelle, le plateau très marqué par les nouvelles infrastructures routières et électriques. La vallée de la Renne vient toutefois marquer le plateau en le vallonnant tout le long du cours d'eau. Château-Renault s'est installé près du cours d'eau, le long de la vallée et de ses coteaux.

##### Des vallées affluentes du Loir, parallèles les unes aux autres

Autour de Bueil-en-Touraine, à l'extrémité nord du département, le relief des cours d'eau est prononcé. Le ruisseau de L'Escotais traverse le village de Saint-Christophe-sur-Le-Nais. Sa vallée a environ quarante mètres de dénivellé. Plus au nord, le ruisseau de la Vandoeuvre rejoint l'Escotais dans le département de la Sarthe. Si les prémices du ruisseau restent peu marquées au niveau du relief, la vallée du Long prend de l'ampleur lorsque ce dernier passe à proximité de Bueil-en-Touraine, au nord de Neuvy-le-Roi, avant de sortir du département. La Dême vient se poser en dernier cours d'eau parallèle sur le plateau. De nombreux boisements l'accompagnent visuellement. Ces trois cours d'eau prennent leur source au sein du plateau des Gâtines au nord de Tours et coulent en direction du Loir, au nord du département. Si dans un premier temps, sur le plateau, les boisements qui suivent le tracé des cours d'eau constituent les seuls éléments visuels perceptibles, l'ampleur de ces vallées et coteaux s'accroît au fur et à mesure qu'ils parcourent le plateau. Depuis ces ruisseaux, les points de vue sont cadrés dans le sens de la vallée par le relief ainsi que les coteaux boisés. Il en résulte un plateau vallonné, où les boisements liés aux vallées ne sont pas tout à fait absents, au sein duquel les parcours restent relativement variés.

La Choissille est un cours d'eau qui s'écoule depuis Beaumont-la-Ronce en direction de la Loire. Elle possède un profil boisé sur son fond de vallée et plus encaissé sur la première partie de son tracé puis son profil s'élargit légèrement lorsqu'elle approche l'agglomération tourangelle. Les boisements sont très présents sur l'intégralité de son parcours.

La vallée de la Brenne quant à elle est la moins encaissée de ces unités. Certains coteaux sont très marqués, d'autres sont circulés et offrent de grandes visibilitées sur les rebords de plateau, notamment autour de Neuillé-Le-Lierre et Reugny.

Au sein de ces plateaux, les espaces de vallées nécessitent une attention particulière vis-à-vis de l'installation d'aérogénérateurs à proximité et en surplomb des vallées. Depuis les plateaux, les ouvertures visuelles sont multiples et elles portent loin. L'installation d'éoliennes au sein de ces potentiels secteurs est donc ici aussi à mettre en relation avec les visibilitées rapprochées, qui existent sur les plateaux, mais aussi sur des points de vue ouverts plus éloignés.

##### Des infrastructures très présentes, vecteurs de découvertes et éléments paysagers

L'autoroute ainsi que les grands axes départementaux se positionnent comme des vecteurs de découverte majeurs des plateaux. Ces derniers créent leur monde de perception, qui traverse rapidement les plateaux du nord de Tours. Les autres axes plus secondaires proposent des parcours plus rythmés au fur et à mesure de la découverte des éléments situés dans les vallées, ou permettent une découverte par intermittence avec le monde des plateaux aux vues ouvertes.

De nombreuses infrastructures traversent le paysage de ces unités. L'autoroute A10, qui relie Tours à Paris, traverse de manière nord-est/sud-ouest l'unité paysagère des Gâtines du nord tandis que l'autoroute A28 qui relie Tours au Mans, la traverse de manière nord-ouest/vers le sud. Cette partie de territoire est également traversée par plusieurs lignes haute-tension, ainsi que des lignes ferroviaires dont la ligne TGV Atlantique qui remonte depuis Tours en direction du nord-est.

Autour de Bueil-en-Touraine, ces différentes infrastructures se trouvent être relativement parallèles les unes aux autres, en adéquation avec les lignes du relief. Des lignes de force se dégagent de cette structuration particulière.

**Au sein de ces unités paysagères, ces différentes infrastructures « forment » paysage car ce sont des éléments très marquants de la structure paysagère de ce secteur. Le développement de projet éolien devra s'accompagner de la prise en compte de ces infrastructures dans l'implantation des machines pour s'intégrer au mieux au sein de cette structure paysagère.**

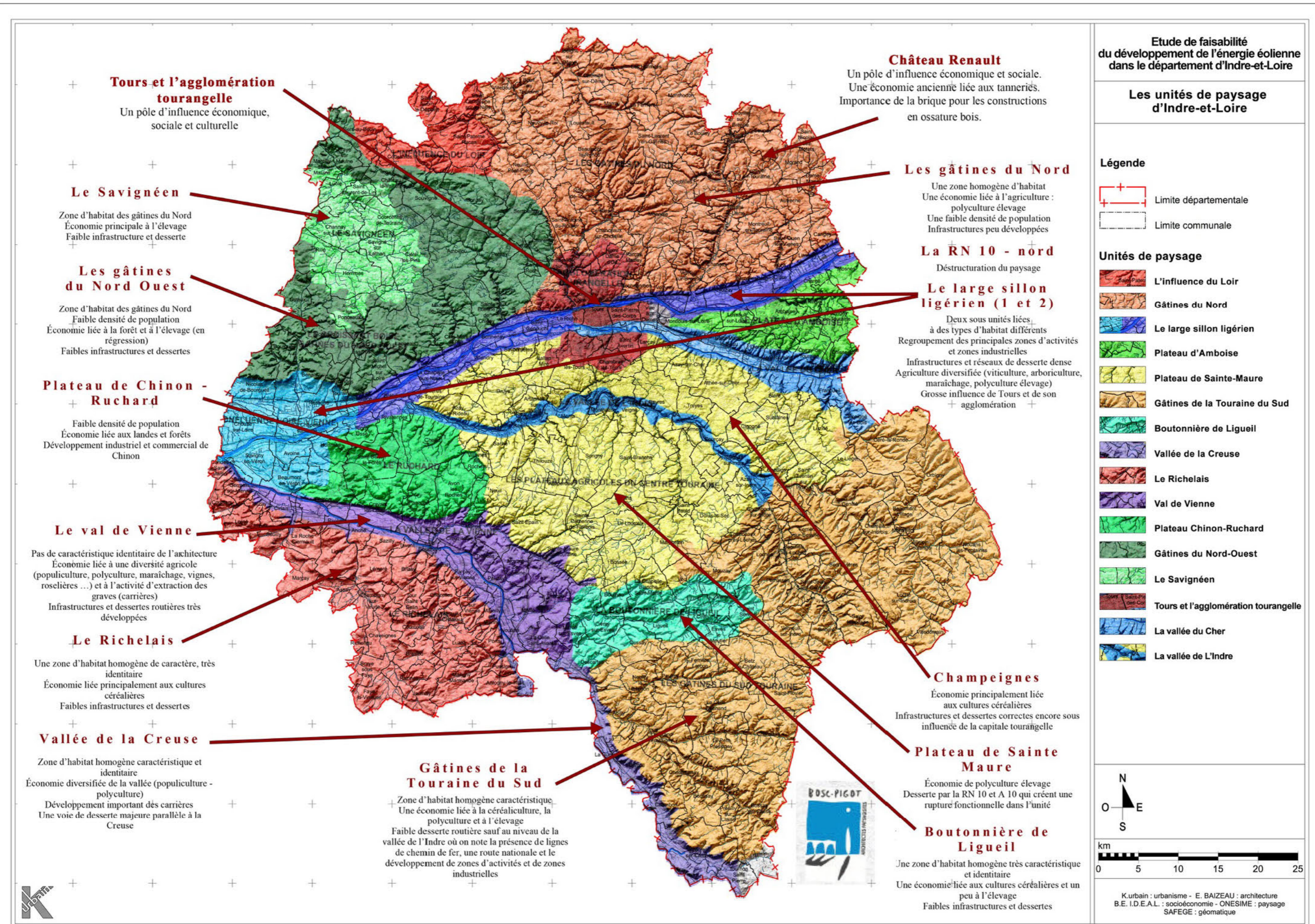


Fig. 87 : Les unités de paysages du département de l'Indre-et-Loire (Source : Atlas des Paysages d'Indre-et-Loire / DRE Centre - DDE 37 - Bosc et Pigot - 1999/2001)

### • Les monuments historiques et leur rapport au grand paysage

Plusieurs églises jalonnent les vallées et les plateaux de ces unités paysagères. Sur les plateaux, une des plus remarquables reste **l'église de Saint-Laurent-en-Gâtines (Manoir de la Grand'maison)** qui se trouve au sein du bourg et qui marque le paysage avec sa silhouette atypique. Un peu plus au nord, **la collégiale de Bueil-en-Touraine** est située dans la trame bâtie du village, mais aussi en partie haute d'un versant de la vallée. Lorsque l'observateur se place en recul du village, une covisibilité est possible entre le clocher de l'église, le plateau et les éléments qui s'y trouvent implantées, notamment ici des pylônes de ligne à haute-tension. Non loin de cette église, **l'abbaye de la Clarté Dieu, située sur la commune de Saint-Paterne-Racan**, s'insère dans une petite vallée intimement boisée, au sein de laquelle il n'est pas possible de prendre du recul pour apprécier l'édifice dans son environnement large. Le monument se trouve donc dans un milieu qui ne permet que quelques points de vue en sa direction. Ces différents cadrages sont relativement importants, car ils permettent de percevoir le monument au sein d'un environnement cohérent formant un tableau paysager. Cette abbaye est donc en relation cadrée avec le territoire.

Au sein des Gâtines du nord, l'on trouve également quelques grands manoirs, par exemple **le manoir du Rouvre à Neuvy-le-Roi**. Autour du monument, la trame bâtie du village et le parcours d'approche de l'édifice restent homogènes et le monument et ses abords forment un site très cohérent. Ce monument est donc en relation forte avec son environnement.

Non loin l'un de l'autre, **les Châteaux d'Hodebert et de la Roche-Racan** sont également en forte relation avec leur environnement. Chacun possède un jardin agencé, formant un axe de perspective important entre le bâtiment, son jardin et le grand paysage qui l'entoure. Le **Château d'Hodebert** se trouve dans la même vallée que l'abbaye de la Clarté Dieu toutefois celui-ci s'insère au sein d'un contexte beaucoup plus ouvert. Un recul est possible sur ce monument. Une grande perspective existe depuis les terrasses extérieures du château en direction du nord-est et celui-ci est visible depuis la route située en fond de vallon. Ces différents cadrages sur le château, au sein d'un environnement plutôt fermé comme cette vallée, font qu'il se trouve vulnérable, vis-à-vis d'éventuelles covisibilités avec les rebords de plateau situés plus en hauteur. Le **Château de la Roche-Racan** est quant à lui situé au sein de la vallée de l'Escotais dont les coteaux créent un cadre fermé. Depuis les terrasses du château, il existe une grande perspective en direction du nord de la vallée. Comme celle-ci est sinueuse, des visibilitées existent en direction des rebords de plateau. Le monument est donc également vulnérable vis-à-vis des visibilitées cadrées depuis les éléments qui le composent (terrasses, jardins, etc.) et qui peuvent donner sur les rebords du plateau, et éventuellement les éléments qui pourraient s'insérer au sein de ce cadrage.

**La ville de Château-Renault** abrite plusieurs monuments historiques. Le plus important est constitué du donjon de l'ancien château du XII<sup>e</sup> siècle. Ce dernier est situé sur un coteau et se place en position dominante par rapport à la ville, la vallée de la Brenne, mais aussi au grand-paysage situé plus largement à l'extérieur de la vallée.

Si les grandes cultures aux paysages ouverts occupent aujourd'hui une part importante des plateaux de cette unité paysagère, les activités agricoles ont plus ou moins toujours été présentes, et aujourd'hui quelques monuments historiques témoignent de cette présence. Ainsi, à **Neuvy-le-Roi et Parçay-Meslay**, ce sont respectivement un **domaine de Ferme Industrie** et une **ferme monastique** qui se trouvent en relation avec le plateau des Gâtines. **Le domaine de la Donnerie et la Ferme industrielle de Platé à Neuvy-le-Roi** se positionnent en relation forte avec leur environnement par les vues ouvertes et le paysage très agricole du plateau. Tandis que **la ferme monastique de Parçay-Meslay** se trouve en relation ponctuelle. En effet, l'évolution du plateau avec le développement de ses infrastructures routières, électriques, etc., ne lui permet plus d'entretenir une relation forte avec ce monument historique.

**Autour de Bueil-en-Touraine**, les infrastructures aux alignements parallèles forment des lignes de force paysagères importantes qui en étant confortées pourraient conférer un fort caractère d'intégration locale vis-à-vis du développement de projets de grand éolien.

De manière plus générale, au sein de cette unité paysagère, les plateaux de ce secteur sont composés d'éléments paysagers qui peuvent être en rapport avec l'échelle du grand éolien (infrastructures, lignes haute tension, etc.). Toutefois, les caractéristiques paysagères de grands champs du plateau de ce secteur d'étude font que la lisibilité constitue un enjeu particulier dans le développement de projets de grand éolien.



**Fig. 88** : L'église de Saint-Laurent-en-Gâtines est très présente au sein des panoramas et se place en relation forte avec son environnement de par sa silhouette particulière très élancée par rapport aux autres églises du secteur.



**Fig. 89** : Le château d'Hodebert se trouve dans une vallée au contexte très ouvert qui permet des points de vue en recul sur le monument.



**Fig. 90** : Depuis la ferme monastique de Parçay Meslay, le plateau est fortement artificialisé et la route RD910 est très présente de manière visuelle, mais également sonore.

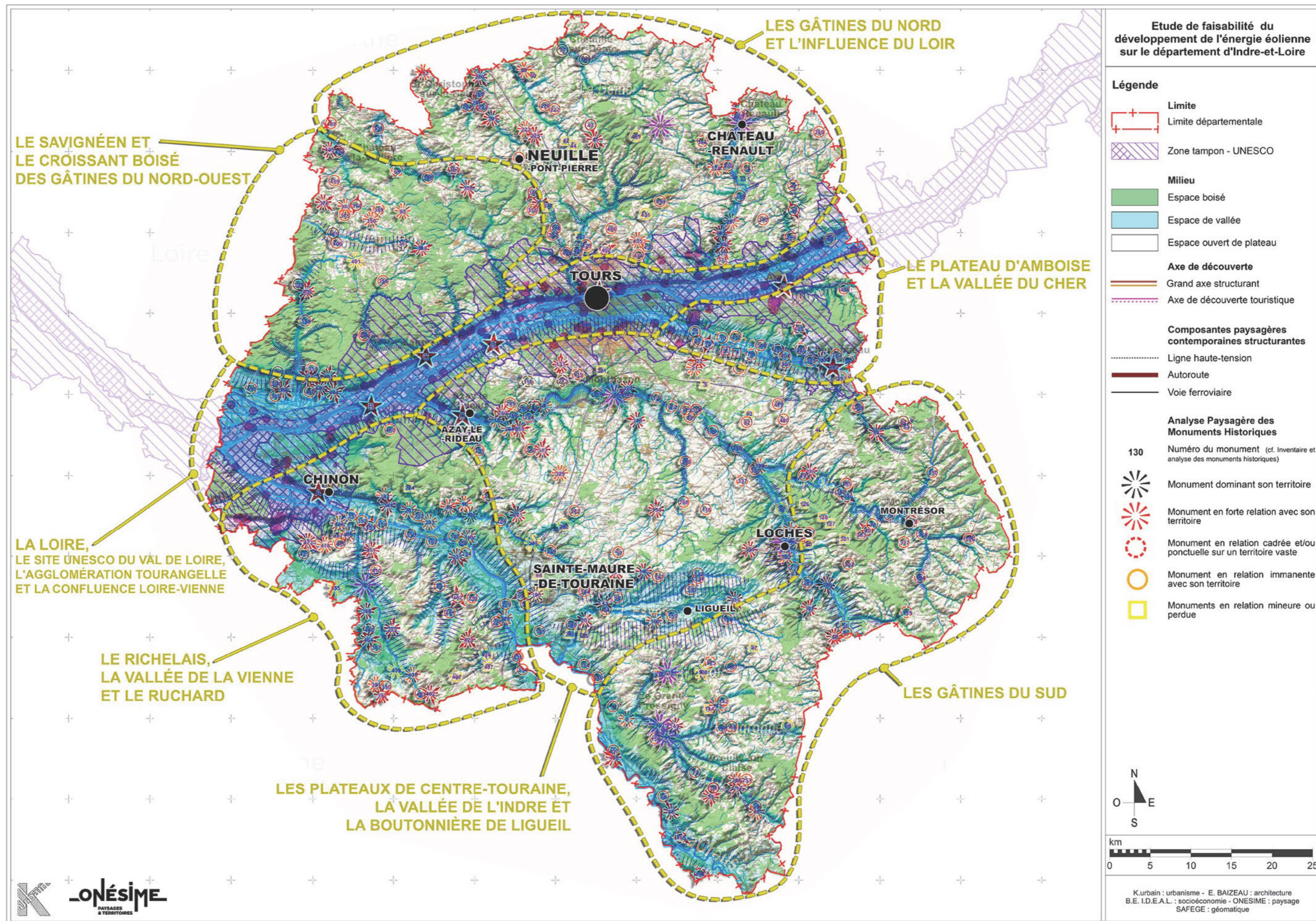


Fig. 91 : Les unités de paysages patrimoniales d'Indre-et-Loire 10/2018

## b. Le Savignéen et le croissant bisé des Gâtines du nord-ouest

Ces deux unités paysagères diffèrent par le contraste de leur couverture boisée. Au sein de l'Atlas des Paysages d'Indre et Loire (1999-2001), l'unité paysagère du Savignéen est caractérisée par des paysages de plateaux très ouverts où les points d'appel des bourgs et des clochers sont importants. Cette zone est également décrite comme le secteur local d'exploitation du falun (activité aujourd'hui réglementée) et qui a longtemps été largement influencée par le département angevin voisin. Dans ce même document, le croissant boisé des Gâtines du nord-ouest est décrit comme constitué d'un paysage d'alternance et de contraste vis-à-vis de la présence de couvertures boisées très denses et exploitées par le passé ainsi que de grandes clairières où se trouvent les villages. Le paysage qui découle de ces espaces boisés est donc très fermé et à l'échelle plutôt intime et celui des clairières urbanisées vient créer un paysage semi-ouvert à l'échelle humaine. Ces deux unités paysagères sont ici regroupées, car le Savignéen au niveau départemental peut correspondre à une grande clairière des Gâtines boisées du nord-ouest.

### • Les caractéristiques paysagères

#### Des milieux contrastés par de larges plateaux ouverts, des clairières et une couverture boisée dense

La première spécificité de ces deux unités paysagères est qu'elles sont peu habitées par rapport au reste du département. L'unité paysagère du croissant boisé étant relativement fermée/boisée, les grandes visibilitées de ce secteur portent essentiellement sur le plateau entre Cléré-les-Pins, Saint-Laurent-sur-Lie et Château-la-Vallière. Le lac de Rillé y constitue un site important tant du point de vue paysager (végétation de milieu humide, grande étendue visuelle impliquée, zones protégées pour les oiseaux), que du point de vue touristique (Camping, chemin de fer, sports d'eau, etc.). Cela en fait un secteur très sensible à l'éolien. Les axes de desserte assurent la lisibilité de cette unité paysagère. Ce réseau viaire, composé de routes principales et d'axes secondaires permet la découverte des bourgs, de leurs clochers, des fermes et des hameaux plus isolés.

Les forêts du secteur du croissant boisé sont essentiellement composées d'éléments feuillus, et de conifères de type Pin maritime plantés au XXe siècle. **Si à l'intérieur de ces forêts les visibilitées sont très courtes, au sein des grandes clairières urbanisées les vues sont plus ouvertes et plus profondes. Les clairières constituent donc les sites les plus sensibles de ce secteur, vis-à-vis de l'implantation de grand éolien en position rapproché.**

#### Hydrographie

L'hydrographie locale est composée de plusieurs petits cours d'eau : le Changeon, la Roumer, le Lathan et le Maulne. La vallée du Changeon qui part de Gizeux et rejoint la Loire au niveau de Bourgueil. La vallée de la Roumer part de Cléré-les-Pins et rejoint la Loire au niveau de Langeais. Elles possèdent toutes deux un profil encaissé, sinueux et boisé. La vallée de la Maulne, cours d'eau qui prend sa source sur le plateau entre Courcelles-de-Touraine et Saint-Laurent-de-Lin et qui remonte vers le nord-ouest, possède un profil plus évasé, mais aussi plus profond. Enfin, le Lathan possède un relief à peine perceptible, mais ce dernier reste souligné par quelques boisements, dont des peupleraies.

#### Les infrastructures

Une ligne haute-tension traverse ces deux unités paysagères en partant du nord de Bourgueil depuis le département voisin pour rejoindre Semblançay en direction de Neuillé-Pont-Pierre. Concernant les lignes de chemin de fer, seul le chemin de fer touristique de Rillé circule encore dans ce secteur. Il permet une découverte qualitative du paysage local. Pour trouver de grands axes de communication, il faut remonter au nord, vers Château-la-Vallière ou plus au sud, le long de la vallée de la Loire.



Fig. 92 : Les petites vallées qui entaillent le plateau participent à l'effet de vallonnement général de l'espace.



Fig. 93 : Le lac de Rillé constitue un important réservoir de biodiversité ainsi qu'une zone touristique remarquable du secteur. Il forme une grande clairière au sein de laquelle de grands points de vue ouverts sont possibles.



Fig. 94 : Le plateau du Savignéen est constitué de grands plateaux sur lesquels se trouvent quelques grands bosquets d'arbres. Les axes de découvertes y sont assez rectilignes et les silhouettes de bourg très lisibles comme ici à Saint-Laurent-de-Lin.



*Fig. 95 : L'église des Essarts surplombe le village depuis son éperon rocheux. Elle se pose comme en relation forte avec son environnement.*



*Fig. 96 : Le château de Marcilly-sur-Maulne possède une grande perspective en lien avec le village. Cette perspective lui confère une relation forte avec son environnement et donc une certaine vulnérabilité.*



*Fig. 97 : Le Manoir du Mesnil à Channay-sur-Lathan a gardé sa disposition d'antan et possède toujours une composition très lisible. Il est en forte relation avec le plateau ouvert du Savignéen, toutefois, la construction de hangar agricole et la logique de développement économique de ses proches abords lui confèrent une certaine vulnérabilité.*

### • **Les monuments historiques et leur rapport au grand paysage**

Quelques églises ponctuent le paysage du plateau, mais aussi celui des grandes clairières du croissant boisé. Par exemple, l'église des Essarts a été construite de manière détachée des éléments bâtis du reste du village, en position de surplomb. Depuis les routes départementales D15 et D71, en sortant de la forêt et en arrivant sur le village des Essarts, l'édifice religieux se place dans les points de vue, comme au-dessus de la trame bâtie, en très forte relation avec son environnement.

Les monuments historiques de type châteaux sont majoritaires au sein de ces deux unités paysagères. Le Château de Gizeux est juste en sortie est du village, à l'écart de la trame bâtie. Ses jardins agencés ainsi que la disposition de l'importante forêt qui l'entoure lui confèrent de grandes perspectives ainsi qu'une forte relation avec son environnement proche. À Cléré-les-Pins, le château de Champchevrier est un château plus isolé, situé au sein d'un important domaine forestier. Le château se trouvant dans une grande clairière, au sein d'un système beaucoup plus ouvert, certaines visibilité portent relativement loin en direction du Sud notamment. Les différentes allées menant au château sont bordées d'alignements d'arbres, ce qui donne au parcours d'approche de ce monument un caractère historique très marqué, participant ainsi à l'inscription de l'édifice en relation forte avec son environnement.

Il est possible de citer plusieurs autres châteaux qui sont situés en dehors des systèmes urbains du plateau et qui possèdent des jardins agencés qui leur procurent de grandes perspectives marquées en direction du grand paysage : le château de la Motte-Sonzay à Sonzay, le château de Marcilly-sur-Maulne, etc. Ils peuvent être entourés par les boisements de manière totale ou seulement partielle. Leurs axes d'approche sont généralement relativement préservés et leurs dispositions les posent en forte relation avec leur environnement. Depuis ces monuments, les panoramas qui existent sont composés de tableaux paysagers dont la compréhension est intimement liée à leur composition historique d'origine. Si l'installation d'éléments contemporains tels que des éoliennes ne semblent pas, de prime abord, compatibles avec la proximité de ces monuments historiques, le choix d'une implantation pensée en fonction de ces différents tableaux paysagers et de leur compréhension afin de ne pas venir en perturber la lecture, peut être choisie.



### c. La Loire, le site UNESCO du Val de Loire, l'agglomération tourangelle et la confluence Loire-Vienne

L'Atlas des paysages d'Indre et Loire décrit ces trois unités paysagères comme profondément marquées et centrées sur le fleuve : la tentative de maîtrise de ce fleuve et de ses crues, les activités humaines liées à sa présence, etc. Le fleuve est souligné par la présence d'un habitat linéaire le long de son tracé ainsi qu'un système particulier de levées très caractéristiques de la région. Le paysage est au sein de ces unités très marqué par la présence de l'homme.

#### • Les caractéristiques paysagères

##### Un paysage linéaire en partie façonné par l'homme

La présence de la Loire a fortement conditionné le développement de l'urbanisation de ce secteur. Les villages se sont le plus souvent installés le long du cours d'eau, à l'abri de ses crues et abrités par le coteau, et ils ont continué de se développer aux endroits les moins contraints. L'agglomération tourangelle s'est étendue de part et d'autre de la Loire et de la rivière du Cher. Elle fait le lien entre la Loire amont, paysage plus linéaire et plus sauvage. Et la Loire avale, où l'urbanisation s'est plus développée. L'organisation interne des villages et leur esthétique portent la marque des activités humaines en lien avec la Loire : petits ports, anneaux rouillés, quais, bistrot, etc. Le long du fleuve, l'on trouve des plaines alluviales bocagères, mais aussi de nombreuses peupleraies. À sa confluence avec la Vienne, mais aussi en amont de Tours, l'on trouve des vignes : sur les coteaux comme à Vouvray ou sous forme de terrasses comme à Bourgueil.

Depuis l'agglomération tourangelle, les grandes visibilitées portent sur le fleuve ou sur le plateau sud, en fonction de la position dissymétrique des deux coteaux qui composent la ville : en effet, le coteau nord possède une altitude plus forte, ce qui crée sur quelques points de vue bien particuliers de grandes visibilitées en direction du plateau central des plateaux du centre.

##### Un paysage ligérien

L'hydrographie principale est bien entendu représentée par la présence de la Loire, fleuve au long cours, qui traverse le département d'est en ouest. Si dans la vallée, les visibilitées portent le long du cours d'eau, de part et d'autre du fleuve, les coteaux qui bordent la vallée offrent des points de vue bien plus lointains sur les plateaux alentour. Le dimorphisme de la vallée et le coteau nord se trouvant à une altitude plus importante que le coteau sud fait que les visibilitées portent plus facilement en direction du sud Loire. Quelques vallées de plus petite importance, mais de profil assez encaissé viennent rompre le linéaire du coteau nord de la vallée. Au sud, ce sont de grandes rivières ou de plus petits cours d'eau qui viennent rejoindre le tracé du fleuve.

##### Infrastructures

En investissant le paysage le long de la Loire, les activités humaines ont apporté différentes infrastructures. Tout d'abord, le nombre d'axes de découverte y est relativement important : la route de la levée en rive droite du fleuve constitue l'axe historique privilégié le long du fleuve. L'autoroute A85 constitue l'axe le plus rapide, mais aussi le plus imposant par son incidence non négligeable de l'importance de sa structure dans le paysage. La centrale nucléaire de Chinon-Avoine constitue également une infrastructure très visible puisque ses bâtiments et son panache de fumée sont perceptibles à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde. La présence de la centrale implique également de nombreux départs de lignes électriques qui longent ou traversent le fleuve. Ces différentes installations impliquent une échelle de perception plus importante au sein de ces paysages ligériens.



Fig. 98 : Le système de levée, très linéaire, s'étend de part et d'autre de la Loire.



Fig. 99 : Aux alentours de Langeais, l'autoroute qui traverse le fleuve en impose par sa structure de grande envergure.



Fig. 100 : La Confluence Loire-Vienne instaure un paysage très ouvert aux horizons boisés à Candès-Saint-Martin.



Fig. 101 : Vue depuis le château d'Amboise. Par temps clair, le point de vue porte loin en direction du plateau opposé.



Fig. 102 : Depuis les coteaux au nord de Bourgueil, les points de vue sont très ouverts sur le village et en direction de la vallée de la Loire. Elles portent également en direction de la rive opposée où siège la centrale nucléaire d'Avoine-Chinon et du plateau du Richelais situé encore plus au sud.

### • Les monuments historiques et leur rapport au grand paysage

Le Val de Loire constitue un paysage particulier, car une grande partie de son tracé est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette disposition est liée à la présence de « **paysages culturels évolutifs et vivants** ». Pour le moment, sa réglementation n'admet pas l'implantation d'éolienne au sein de sa zone de protection. Elle abrite de nombreux monuments et certains d'entre eux possèdent des visibilités qui vont bien au-delà de la zone UNESCO.

Depuis sa position à flanc de coteau, en surplomb de la vieille-ville, **le château d'Amboise domine la vallée de la Loire** et offre un point de vue étendu sur le grand paysage jusqu'au-delà du coteau nord de la vallée, en direction du plateau des Gâtines du nord. Le château de Langeais possède une disposition différente, mais il domine également la vieille ville et la vallée de la Loire. Depuis le monument, des points de vue sont ouverts en direction du grand paysage. Les points de vue depuis ces deux monuments historiques très emblématiques constituent donc des points de vue recherchés au niveau touristique et dont la qualité doit être préservée.

Situées en dehors de la zone UNESCO, sur les terrasses de la Loire et au sein de l'unité paysagère de la Confluence Loire-Vienne, **les villes de Bourgueil, Restigné et Saint-Nicolas-de-Bourgueil possèdent de nombreux monuments historiques**. Depuis ces villages et les coteaux un fort recul est possible sur la vallée et les coteaux Sud opposés et les rebords du plateau. Sur ces espaces de terrasses, le paysage a déjà beaucoup évolué : la centrale nucléaire, l'autoroute et les lignes haute-tension peuvent être très présentes au sein des panoramas. Il existe quelques covisibilités entre les monuments historiques de ce secteur et ces nouvelles composantes paysagères de la vallée de la Loire.

Si la zone UNESCO n'admet pas la composante éolienne au sein de son périmètre, certains monuments possèdent une aire de visibilités qui va bien au-delà. L'intégration d'éoliennes au sein de points des points de vue emblématiques et recherchés de ces monuments est donc à accepter ou non.



Fig. 103 : Point de vue ouvert sur le château de Langeais et le territoire plus lointain qui l'entoure.

## d. Le plateau d'Amboise et la vallée du Cher

### • Les caractéristiques paysagères

#### Un paysage de plateau forestier et viticole, proche de Tours

Ce plateau, situé entre la Loire amont et Le Cher, est décrit dans l'Atlas des Paysages d'Indre et Loire (1999-2001) comme étant lié à la forte activité attachée aux agglomérations de Tours et d'Amboise. Au sommet du plateau, la forêt royale d'Amboise occupe les points les plus hauts de ce secteur et forme une barrière visuelle majestueuse de part et d'autre du plateau. Les limites visuelles de la forêt sont très nettes, car elles sont créées par les allées cavalières.

Au sud de ce plateau se trouve la rivière du Cher. Près du cours d'eau, son lit est très étalé et les bourgs se sont plutôt installés le long des coteaux, à l'abri de la montée des eaux. De chaque côté des coteaux, le paysage est viticole et les activités économiques y sont très liées. Plus près de la ville de Tours, au niveau de la confluence entre le Cher et la Loire, la pression urbaine de l'agglomération urbaine de Tours se fait sentir.

#### Le Cher à la vallée étalée, dissymétrique et sa confluence avec la Loire

L'hydrographie générale de ce secteur est essentiellement composée de la Loire au nord et du Cher. Quelques cours d'eau mineurs viennent ponctuellement entailler le coteau. Le Cher possède une vallée dissymétrique avec une rive droite abrupte et boisée et une rive gauche douce et vallonnée. La vallée est quant à elle très étalée et presque complètement plane. Le cours d'eau n'est visible qu'à proximité, car la densité végétale est importante au sein de cet espace.

#### Infrastructures

Les infrastructures les plus marquées dans ce secteur sont constituées des axes de découverte. De part et d'autre du Cher se trouvent deux routes départementales importantes, ainsi qu'une voie ferrée. Elles bordent le cours d'eau depuis Tours et permettent de le longer tout le long de son tracé. Une voie ferrée suit cette même logique de déplacement le long de la rivière. L'on trouve également quelques ponts, ainsi qu'une route départementale qui relie Bléré à Amboise via la forêt royale. Par ailleurs, quelques grandes lignes à haute-tension traversent le territoire ; au niveau des plateaux parallèlement à la vallée du Cher.

### • Les monuments historiques et leur rapport au grand paysage

Le **château d'Amboise** est situé à la limite entre cette unité paysagère et celle de la vallée de la Loire. Les recommandations et vigilances précédentes sont donc également reportées ici. Le **château de Chenonceau** est un haut lieu touristique de la région et il se positionne au centre de la vallée du Cher. Ses jardins en rive droite et son domaine forestier en rive gauche. Le château ainsi que ses jardins sont situés au creux de la vallée du Cher. Aussi, les visibilitées restent relativement cadrées dans le sens de la vallée et la construction du château conforte ces deux axes visuels. Les zones de vigilances portent ici sur les abords du domaine forestier, aux abords des coteaux, où les visibilitées sont plus ouvertes et peuvent porter sur les rebords de plateau. **L'implantation d'éolienne au sein de ce secteur est donc à considérer avec beaucoup de vigilance vis-à-vis de la position du château de Chenonceau, mais aussi de la globalité de son domaine forestier.**

Par ailleurs, de nombreux autres monuments sont situés dans la vallée du Cher ou sur les coteaux. Leur relation au grand paysage diffère en fonction de leur position dans la vallée. Les églises sont intégrées aux trames bâties des villages. D'autres monuments se trouvent isolés le long de la vallée. Ces derniers peuvent être entourés de boisements et les quelques points de vue très cadrés en leur direction leur valent d'être en relation très ponctuelle avec leur environnement. Les quelques cadrages sont donc relativement importants et constituent les points les plus sensibles à préserver afin de conserver la relation entre ces monuments et leur environnement. D'autres monuments sont situés sur les coteaux de la vallée du Cher et disposent de grandes visibilitées sur la vallée, mais aussi les coteaux et le rebord de plateau. Ils sont donc en relation forte avec leur environnement. **La construction ainsi que la perception visuelle des rebords de plateau sont relativement importantes. L'implantation d'éoliennes sur des sites potentiels tels que ceux-là sont à mettre en relation avec les grandes visibilitées depuis ces différents monuments en relation forte, du secteur.**



**Fig. 104 : En forêt d'Amboise, les axes de découvertes sont très rectilignes et les vues concentrées dans le sens de la route. En lisière de forêt, le paysage forestier côtoie un paysage beaucoup plus viticole et les visibilitées portent alors loin en direction des coteaux de part et d'autre de la vallée du Cher.**



**Fig. 105 : Depuis les plateaux de chaque côté de la vallée du Cher, les visibilitées portent en direction de la vallée et du plateau en direction opposé comme ici à Bléré où la forêt d'Amboise et les coteaux viticoles constituent l'arrière-plan principal.**



*Fig. 106 : La vallée du Cher, ici à Azay-sur-Cher, est très étalée et boisée le long du cours d'eau, mais aussi le long des coteaux de part et d'autre.*

## e. Les plateaux de Centre-Touraine, la vallée de l'Indre et la boutonnière de Ligueil

L'atlas des Paysages d'Indre et Loire décrit le centre de département comme un plateau à proprement parler, qui se situe entre la vallée de l'Indre et la vallée de la Vienne. La majeure partie de ce plateau possède un relief relativement plat, tandis que la frange sud, en direction de la boutonnière de Ligueil est bien plus ondulée. Ce ressenti est accentué par le caractère cultivé, ouvert et dégagé des espaces, ce qui donne une échelle paysagère monumentale. Les bourgs avec leur clocher ou les coopératives agricoles et leurs silos y forment des points d'appel importants. L'altitude y varie entre 57 mètres en fond de vallée et 130 m au centre du plateau.

### • Les caractéristiques paysagères

#### Un plateau ouvert aux horizons lointains

La plus grande partie de ce secteur est constituée d'un grand plateau relativement plat, dont le point haut se situe au centre vers l'aérodrome de Tours-le-Louroux. Ce dernier est délimité au nord/nord-est par la vallée de l'Indre et au sud-ouest par la vallée de la Vienne et ses affluents. De plus petits cours d'eau viennent compléter l'hydrographie locale. Sa frange sud-est relativement ondulée : c'est la boutonnière de Ligueil, dépression localisée autour du village éponyme.

Le relief y est relativement plan en direction du nord, et il s'accroît en direction du sud du plateau, entre Loches et Neuil, pour plonger en direction de la dépression de Ligueil. Sur le plateau, les boisements ne sont pas tout à fait absents, bien qu'assez peu présents, ils forment la ligne d'horizon et participent à cloisonner les visibilitées. Ils sont le plus souvent liés à l'hydrographie locale et à ses différentes petites vallées, mais également aux « domaines » de nombreux châteaux ou manoirs situés sur le plateau (**P.ex. Montgoger, Grillemont, Boisbonnard, etc.**).

#### Ambiance paysagère

Le secteur est très agricole, avec des parcelles remembrées de type openfield la plupart du temps occupées par de grandes cultures de type blé, orge ou maïs (dans l'ordre en termes d'hectares de production) à la saisonnalité très marquée. Il en résulte des paysages de plateau peu accidentés. La taille des parcelles agricoles augmente légèrement sur le plateau et forme un léger gradient depuis l'ouest, où elles sont de plus petites tailles, jusqu'à l'Est. Les paysages agricoles sont très structurants au sein de ce plateau ouvert. Cette agriculture, ainsi que l'artificialisation de ce territoire est perceptible dans les composantes paysagères structurantes contemporaines que l'on peut retrouver sur le plateau : de nombreux silos, liés aux différentes coopératives agricoles présentes dans le secteur. Les autres éléments verticaux sont représentés par des châteaux d'eau, des pylônes électriques, ainsi que les éléments de tracés des voies ferroviaires et de l'autoroute.

La présence de grandes infrastructures (voie ferrée, ligne haute tension, autoroute) forme d'importantes lignes de force nord-sud au sein de ce paysage. Au sud de ce grand plateau, la boutonnière de Ligueil forme un système à part entière dont le relief fonctionne un peu différemment. Le paysage est très homogène, mais aussi très vallonné. Les axes principaux sont sinueux. Depuis le fond de la dépression de l'Esves, les visibilitées ne vont pas au-delà de la boutonnière. En revanche, les espaces au sommet des coteaux et sur les rebords du plateau de part et d'autre de l'unité paysagère, disposent d'une échelle de perception différente vis-à-vis des visibilitées plongeantes sur Ligueil et ses environs.

**Les espaces de vallée constituent également des secteurs où la vigilance est de mise, car un éventuel effet de surplomb par des éoliennes change les perceptions de la vallée ainsi que sa compréhension globale. Les espaces de plateau disposent quant à eux de grandes ouvertures visuelles, mais de peu d'éléments verticaux. L'implantation d'aérogénérateurs de plus d'une centaine de mètres au sein de ces systèmes changera grandement les proportions des éléments.**

#### La dépression particulière de la boutonnière de Ligueil

Au sud de l'unité paysagère des plateaux agricoles de centre-Touraine, plusieurs ruisseaux convergent jusqu'à la Vienne. Ils forment ainsi une dépression aux coteaux doux, mais marqués autour du village de Ligueil qui est appelée localement boutonnière de Ligueil, du fait de sa géométrie de part et d'autre du village et du ruisseau de l'Esves.

La boutonnière de Ligueil constitue un paysage singulier par la spécificité du relief qui est créé localement. Au titre des vallons et vallées ouvertes, les visibilitées qui peuvent sortir de la vallée et les points de vue liés au rebord de plateau doivent constituer des points d'attention importants vis-à-vis de l'implantation d'éoliennes. Du fait de la présence de nombreux boisements et autres masques visuels, cet espace particulier dispose d'échelles de perceptions beaucoup plus courtes que sur le plateau. Sur les rebords de plateau, les visibilitées portent à la fois loin sur le plateau et de manière plongeante sur le paysage de la boutonnière. Au sein de la vallée de l'Esves, elles restent encadrées par le relief, dans le sens du vallon est-ouest.

#### L'hydrographie locale, des cours d'eau aux vallées végétalisées plus ou moins encaissées

Au sein de ces différentes unités paysagères, impossible de parler de l'hydrographie locale sans parler de la vallée de l'Indre. Cette rivière se jette dans la Loire après la ville d'Azay-le-Rideau. Sa vallée est très étroite et sinueuse et le cours d'eau se divise en de nombreux bras et boires. Le fond de la vallée est densément végétalisé et les échelles de perception y sont très courtes et peu étendues. Les bâtiments qui se trouvent au sein de la vallée rappellent le passé économique lié à l'eau (moulins, minoteries, etc.).

Au nord, les écoulements suivent la vallée de l'Indre par une succession de petits ruisseaux qui prennent naissance sur le plateau. Le plus important est l'Echandon, il est fortement lié à l'étang du Louroux. Son profil topographique est vallonné, mais les rebords de sa vallée sont peu marqués et le cours d'eau reste en relation avec le plateau. Les larges espaces qui encadrent le cours d'eau sont cloisonnés par des boisements ainsi que des haies bocagères qui délimitent les parcelles cultivées.

Plus au sud, les eaux se dirigent vers la Manse, puis la Vienne. Le ruisseau de Mongauger qui débouche à Saint-Epain, et celui de l'étang, qui vient former la vallée de Courtineau, se trouvent à hauteur d'une roche tendre qu'ils ont profondément entaillée. Ils possèdent donc des profils marqués. Au sein des flancs nord des coteaux de ces deux ruisseaux, exposés au sud et en position stratégique face au relief, se sont installés des habitats, caves et anciennes mines troglodytes typiques de la région. Les boisements constituent des masques visuels importants. Ces vallées fortement végétalisées et le relief qu'elles instaurent forment de petits espaces paysagers à part entière au sein de l'unité du plateau ouvert.

### Infrastructures

Les paysages du centre du département sont caractérisés par la présence d'infrastructures. On trouve les grandes voies routières et ferroviaires ; parallèles les unes avec les autres (autoroute A10 semi-enterrée, D910, voie ferrée TGV et depuis peu LGV Atlantique). Ces différents axes façonnent des lignes de force paysagères nord-sud structurantes sur le site d'étude.

D'autres parcours sont moins visibles comme le chemin de Compostelle à pied ou à vélo situé près de la départementale D910 ou le chemin de Saint-Michel situé à l'Est. Ils se distinguent des autres axes en offrant une approche plus lente et plus qualitative des paysages au sein de cette zone d'étude.



**Fig. 107 : La ferme du Louroux est située en périphérie de la trame bâtie du village dans un environnement relativement préservé qui lui confère une relation forte à son environnement. Depuis l'édifice les vues sont partiellement ouvertes sur le paysage du plateau, ce qui lui confère une certaine vulnérabilité.**



**Fig. 108 : L'ancienne collégiale de Tranchelion ainsi que le château sont situés en position stratégique en hauteur par rapport au village. Depuis le plateau, les visibilitées sont donc plongeantes en direction de ces édifices et très ouvertes sur le paysage alentour.**

### • **Les monuments historiques et leur rapport au grand paysage**

De manière générale, au sein de ces différentes unités paysagères, les monuments sont surtout situés au sein des vallées ou liés à la trame bâtie des bourgs. Toutefois, la situation ou la position de certains monuments historiques peut créer des situations de covisibilités potentielles vis-à-vis de projets éoliens.

Les clochers d'église, protégés au titre des monuments historiques ou non, sont des éléments importants constituant de la silhouette des bourgs et forment leur point d'appel. C'est le cas des églises de **Bossée, Sainte-Catherine-de-Fierbois, Tauxigny, Voue, la Chapelle-Blanche-Saint-Martin, etc.** qui sont visibles au sein des panoramas du plateau. Ces monuments s'implantent dans un contexte ouvert et ils créent donc une relation avec leur environnement, ils y sont intégrés. D'autres monuments religieux se posent au sein de contextes différents, créant ainsi des relations plus spécifiques avec leur environnement. Le **parcours de perception de l'église de Neuil est bien particulier** et les visibilitées forment un cadrage centré sur le clocher et les composantes paysagères du village, en plongée ou en contre-plongée selon l'axe d'approche. Cela est en grande partie dû à sa position à flanc de coteau. De la même manière, **les monuments de la chapelle et du logis troglodytique de Notre-Dame-de-Lorette** se situent dans la vallée de Courtineau. Cette dernière étant relativement encaissée, les visibilitées sur ces deux monuments sont très cadrées sur le coteau et les monuments blottis le long de la roche. Ces monuments ainsi que l'église de Neuil se posent donc en relation ponctuelle avec leur environnement, de par les cadrages particuliers et spécifiques qui ont lieu sur leur parcours de découverte. D'une autre manière, **l'ancienne ferme abbatiale du Louroux** forme un élément singulier unique au sein de ce territoire et dispose d'une relation très forte avec le village médiéval éponyme et le paysage ouvert rapproché, mais aussi plus lointain qui l'entoure.

En fonction de leur position, sur le plateau, des boisements qui les entourent ainsi que les perspectives induites par les particularités esthétiques ou défensives de ces éléments, ces monuments disposent de sensibilités différentes. **Les châteaux de Saint-Epain, Villeperdue et de Grillemont** se trouvent dans des environnements très cadrés. **Les châteaux de Vou, du Châtelet, et l'oppidum de St-Maure-de-Touraine** sont perceptibles dans des environnements ouverts, ils sont en relation avec leur environnement. Enfin, **le manoir à Dolus-le-sec et le château de Bossée** forment des éléments singuliers au sein de ce secteur étudié et disposent de visibilitées très ouvertes sur le paysage du plateau, cela en fait des éléments vulnérables au titre de la protection des perspectives monumentales.

La position de certains monuments, emblématiques ou singuliers, amène d'autres sensibilités vis-à-vis de l'implantation d'éoliennes au sein de ces unités paysagères en rapport avec la possibilité d'ouverture visuelle depuis ces monuments. **Le donjon de Loches est situé en surplomb de la cité historique.** Depuis l'édifice, les panoramas sont très ouverts. Cette position fait qu'il est visible de loin et réciproquement. Ce sont donc les risques de co-visibilité ainsi que les perceptions induites sur ce monument qui le rendent vulnérable lui, mais aussi tous les monuments de la cité royale qui se posent donc tous en relation dominante sur le paysage.

**Le château de Saché (ou Musée Balzac) est situé dans une vallée.** Depuis le monument, les visibilitées sont naturellement axées nord-sud dans le sens de la vallée. La disposition de ce monument historique, ainsi que l'état de préservation de son environnement proche font qu'il se pose en très forte relation avec son paysage. Les points de vue en direction de la petite vallée sont donc potentiellement les plus sensibles ainsi que les visibilitées en direction des rebords de plateau. Au-delà, les récits de Balzac confèrent une dimension symbolique aux paysages de la vallée.

**Les villages d'Avon-les-Roches et de Crissay-sur-Manse** sont situés à flanc de coteau de la vallée de la Manse. Depuis les monuments historiques de ces deux villages, les visibilitées sont relativement très ouvertes sur cette vallée.

Les plateaux agricoles du centre Touraine disposent de caractéristiques paysagères qui pourraient être compatibles avec l'accueil du grand éolien : sur les « hauts », une horizontalité prédominante, de larges espaces ouverts, etc. Néanmoins, la présence de monuments historiques en très forte relation avec leur paysage de plateau ou de vallée, qui disposent de longues visibilitées ouvertes, inscrit de grandes sensibilités à prendre en compte. D'autres monuments, situés dans des espaces plus fermés, de vallées, développent une vulnérabilité du fait de leurs parcours d'approche particuliers très cadrés. Ces différentes caractéristiques en font un secteur vulnérable vis-à-vis du développement de projets de grand éolien, disposant d'une échelle de perception différente des éléments paysagers horizontaux des plateaux.

## f. Les Gâtines du sud

L'atlas des Paysages d'Indre et Loire (1999-2001) scinde ce secteur en deux unités de paysage semblables tous deux séparées par la vallée de l'Indre : les Gâtines de Loches et de Montrésor d'une part et d'autre part les Gâtines de la Touraine sud entre Saint-Flovier et Preuilly-sur-Claise. Ces deux plateaux, larges, ouverts et vallonnés sont parmi les plus hauts du sud département. Ils sont séparés par de nombreuses petites vallées marquées par les affluents de l'Indre. Leur altitude varie entre 150 m et 85 en fond de vallée. Leurs paysages sont très lisibles et sont constitués d'une alternance de plateaux ouverts cultivés, de massifs arborés dont la taille peut profondément varier (P.ex. la forêt domaniale de Loches au simple bosquet entre deux parcelles cultivées) et de vallées encaissées arborées.

Au sein de cette unité paysagère, relativement boisée et vallonnée, les visibilitées sont variées. Au gré des parcours, les points de vue peuvent être plongeants, contre-plongeants, rasants ou même très frontaux lorsque la couverture boisée forme l'horizon proche. Les boisements se trouvent ici sous différentes formes de manières groupées ou plus éparses : forêt Domaniale, comme la forêt de Loches, mais aussi grand ou petit bosquet, ou encore arbres isolés. Ces boisements participent au nivellement fin du relief, car si les visibilitées peuvent porter loin, sur le plateau ondulé, les visibilitées en direction d'horizons boisés dominant et un observateur circulant sur ce plateau a ainsi le sentiment de passer de grande clairière en grande clairière, avec le plus souvent un horizon très ouvert.

### • Les caractéristiques paysagères

#### Deux plateaux de part et d'autre de l'Indre, points hauts du sud du département

En rive droite de l'Indre, autour de Nouans-les-Fontaines, le relief croît au-delà de la frontière du département. Le point le plus haut se situe au-delà d'Ecueillé, dans l'Indre voisin. Il y a donc de grandes visibilitées depuis les territoires extérieurs à l'Indre-et-Loire, en direction de ces plateaux en point haut. En rive gauche de l'Indre, le plateau délimité entre la vallée de l'Indre et celle de la Claise forme également un des points les plus hauts du sud du département.

Ces plateaux sont ondulés. Ils sont cultivés avec de larges parcelles ouvertes, mais le paysage y est moins intensif que dans le centre-Touraine : hormis quelques grandes coopératives agricoles et leurs silos, les grandes infrastructures sont assez absentes de ces paysages et les parcelles sont de taille plus réduite. Il n'y a pas d'autoroute, beaucoup moins de châteaux d'eau, etc. Les axes de découverte qui desservent le plateau restent très ouverts, ceux situés dans la vallée très refermés. En dehors de la vallée de l'Indre, il n'y a pas d'axe majeur qui traverse ce territoire, aussi, la traversée sur des axes secondaires tantôt sur le plateau, tantôt au sein des vallées, est relativement dynamique.

Sur le plateau situé au nord de la vallée de l'Indre, la forêt de Loches marque profondément la ligne d'horizon et la séparation entre les deux plateaux. La couverture boisée est représentée par des masses arborées importantes. Sur le plateau situé au sud de la vallée de l'Indre, le plateau est plus large, plus ouvert et vallonné. La couverture arborée y est représentée par des coupures vertes marquées le long des vallées et de petits boisements qui viennent ponctuer le paysage.

#### Une hydrographie qui façonne et vallonne le plateau

Au nord de l'Indre, les écoulements se font en direction du nord-nord/ouest. Les coteaux nord de cette rivière et du cours d'eau de l'Indrois sont profondément entaillés par des vallées adjacentes, ce qui engendre un fort dynamisme visuel. Une autre particularité de la rivière de l'Indre est son fort état de végétalisation qui ne permet pas de covisibilité de coteau à coteau comme pour la plupart des cours d'eau. Les ruisseaux de la Tourmente, de Roche ainsi que les autres affluents vallonnent le plateau en direction de l'Indrois. Ce dernier est remarquable par l'encaissement de son profil par rapport à la taille du cours d'eau, à l'approche de la vallée de l'Indre.

Sur ce plateau, les perceptions visuelles sont fortement axées par les vallées de l'Indre et de l'Indrois, qui forment les dépressions d'importance de ce site. Les lignes de force qui se dégagent sont donc liées à cette hydrographie, dans le sens des vallées de ces rivières.

Au sud de l'Indre, quelques petits ruisseaux rejoignent la rivière au nord du plateau. Les autres cours d'eau sont tous affluents de la Claise, elle-même affluente de la Creuse. Le ruisseau de l'Aigronne un peu plus au sud marque le plateau notamment au niveau de sa rive droite, où les coteaux sont très prononcés. Il en résulte des visibilitées assez ouvertes en direction du sud du département, mais aussi du plateau au nord. Le ruisseau du Brignon au sud de Betz-le-Château dispose d'une vallée plus étalée, où les coteaux sont moins marqués : le cours d'eau et sa ripisylve s'étendent au centre de cet espace vallonné. Les cours d'eau possèdent globalement une orientation est-ouest. Les orientations visuelles et lignes de force naturelles de ce paysage sont donc axées de la même manière.

**Ces secteurs constituent les points les plus hauts du sud du département. Sur les points de vue rapprochés, ces espaces se posent donc en surplomb. De manière plus lointaine, ils restent présents sur de longues distances au sein des panoramas du fait de la prégnance du relief. Ce sont donc potentiellement les espaces les plus visibles. L'installation de machines éoliennes sur ces sites est à penser conjointement avec ces visibilitées.**

#### Infrastructures

Ces deux secteurs ne sont pas situés à proximité de grands axes de découverte. Les plus grandes voies qui les traversent relient les principaux bourgs entre eux, de vallée à vallée en parcourant le plateau de manière rectiligne. Les autres axes, ou sentiers, qui desservent les hameaux ou fermes isolés, observent un tracé plus aléatoire, et permettent une découverte du territoire au gré du relief et du vallonnement du paysage alentour.



**Fig. 109 :** L'église de Nouans-les-Fontaines est insérée dans la trame bâtie du village et marque le plateau par sa silhouette élancée. Elle se place en relation intégrée avec son environnement.



**Fig. 110 :** Le village de Montrésor est situé dans un contexte très boisé, le long d'une vallée. Depuis le château, il existe plusieurs points de vue qui dominent la ville et qui portent en direction du plateau boisé.



**Fig. 111 :** Le château du Châtelier à Paulmy est situé dans la vallée du Brignon, mais sa silhouette dépasse largement du profil de la vallée.

### • Les monuments historiques et leur rapport au grand paysage

Au nord de l'Indre, au sein de cette unité paysagère, les principaux bourgs et monuments historiques sont le plus souvent localisés dans les vallées, dans un environnement très cadré. **Le village de Nouans-les-Fontaines est situé sur le plateau et son église en son centre.** Son clocher est très élancé et assez caractéristique, il dépasse largement de la trame bâtie et marque la silhouette du bourg depuis le plateau si bien qu'il est possible de le repérer jusqu'à plus de 3 km à la ronde. Le monument est très intégré à la silhouette de bourg et de ce fait à son environnement. **C'est un élément caractéristique du plateau, qui reste sensible à l'effet de concurrence visuelle qui pourrait exister avec des éléments de plus grande altitude tels que des éoliennes.**

L'ancienne Chartreuse du Liget et l'ancien monastère La Corroirie sont tous deux situés dans la forêt domaniale de Loches près du ruisseau d'Aubigny à environ 1 km l'un de l'autre. Leur présence dans le paysage ne se manifeste pas de la même manière et la relation de la chartreuse du Liget reste beaucoup plus cadrée et ponctuelle avec un grand point de vue en perspective depuis la route et ses jardins agencés en direction du nord-ouest. L'ancien monastère est simplement intégré à son environnement, car il est presque entièrement entouré par les boisements, sans point de vue particulier constaté. **Vis-à-vis du développement du grand éolien, la Chartreuse du Liget est sensible, sur le point de vue particulier et très cadré qu'elle développe avec son environnement proche.**

La ville de Montrésor, un des plus beaux villages de France, comprend de nombreux édifices protégés, dont le château qui domine la vallée de l'Indrois. Ces édifices sont situés dans la trame du bourg au sein de la vallée très marquée. Depuis le château, lorsque la trame boisée s'interrompt, des visibilitées sont possibles en direction des rebords de plateaux. La forte présence du château en dominance sur le paysage classe tous les monuments de la ville au sein d'un ensemble cohérent en dominance sur le paysage alentour. **Le caractère ouvert de certains points de vue en direction du château, et du village de Montrésor fait que ces différents monuments développent une certaine vulnérabilité vis-à-vis du développement de projet éolien qui pourrait venir perturber la relation dominante entre ces monuments historiques et leur environnement.**

Au sud de l'Indre, les châteaux et autres monuments historiques de défenses sont nettement plus développés. **Le village du Grand-Pressigny est un site mondialement connu pour le nombre et la qualité de ses composantes préhistoriques.** Au sommet de la commune, son château se situe sur un éperon rocheux. Depuis le plateau, une partie de la silhouette du château est visible. Depuis le monument, les vues sont également très ouvertes sur le village et la vallée de la Claise. Ce caractère très ouvert, en forte dominance sur le paysage lui confère une certaine vulnérabilité. Les éléments paysagers qui composent les panoramas possèdent un gabarit de seulement quelques mètres de hauteur. L'intégration d'éoliennes ici aurait une incidence forte sur les proportions des éléments perçus et leur importance visuelle. Ce dernier est donc vulnérable, vis-à-vis de sa relation dominante sur son environnement.

**Le château du Châtelier à Paulmy est situé dans la vallée du Brignon.** Depuis le monument, de part et d'autre, les coteaux cadrent les visibilitées au fond de la vallée. En revanche, la silhouette de l'édifice est importante, et ce dernier dépasse largement le profil de la vallée. Aussi, depuis le monument et depuis le versant nord de la vallée, il existe des visibilitées en direction des rebords de plateau. Des covisibilitées sont donc possibles avec le plateau situé au sud-est du château.

En dehors des espaces boisés et des vallées, les plateaux de ces deux secteurs d'étude sont constitués de grandes clairières, où la topographie influence principalement les perceptions entre visibilitées lointaines ou frontales. Au sein de secteurs comme ceux-là, la lisibilité et la compréhension de l'espace et de ses composantes paysagères au-delà de l'horizon boisé constituent l'enjeu principal dans le développement de projets de grand éolien.



## g. Le Richelais, la vallée de la Vienne et le Ruchard

L'atlas des Paysages d'Indre et Loire (1999-2001) caractérise l'unité paysagère du Ruchard comme un espace peu urbanisé et fortement boisé composé principalement des forêts domaniales de Chinon et des landes du Ruchard liées à l'ancien camp militaire. La vallée de la Vienne est décrite comme étant au contraire densément peuplée, depuis longtemps, avec un profil très large et étalé qui se resserre en direction de sa confluence avec la Loire. Au sein de ce territoire, les activités économiques sont fortes et liées surtout à la viticulture. Enfin, le plateau du Richelais est caractérisé comme étant ondulant, verdoyant, avec des bâtiments dont beaucoup ont conservé leur architecture originelle. Ce plateau possède une forte influence angevine, notamment dans les matériaux de construction utilisés.

### • Les caractéristiques paysagères

Le secteur du Ruchard est situé entre la vallée de la Loire au nord, la vallée de la Vienne au sud et le plateau du Centre-Touraine à l'Est. C'est un secteur relativement boisé, avec de grandes forêts de feuillus, toujours entretenues et exploitées pour le bois et la chasse notamment. Sous la couverture arborée, le plateau est vallonné. Au sein de cet environnement, les perceptions sont courtes, les vues frontales et les quelques grandes perspectives donnent sur les grandes allées cavalières qui traversent le domaine boisé.

La vallée de la Vienne est dissymétrique. La rive droite est large, et son coteau composé de buttes successives et de vallonnements. La rive gauche est marquée par le coteau du Richelais. Au sein de la vallée, la présence de la ville de Chinon est très forte. Cette dernière est littéralement tournée vers le cours d'eau, elle domine la vallée et est perceptible jusqu'au Château de Rivau par exemple situé à presque 10 km. Elle impose à la vallée de la Vienne une forte pression urbaine. La vallée de la Manse, affluente de la Vienne, lui ressemble énormément, avec ses lignes courbes et ses rondeurs douces, à une échelle plus petite.

Le plateau du Richelais possède une structure paysagère lisible avec un paysage très dynamique. De nombreux points d'appels se répondent sur le plateau comme les clochers d'églises, les manoirs ou les multiples domaines ou châteaux. Le sud de ce plateau, aux alentours de Marigny-Marmande, est différent avec ponctuellement un paysage moins ouvert, plus boisé et plus refermé.

### Des vallées marquées, qui tendent à se refermer

Si l'hydrographie locale est en grande partie représentée par la rivière de la Vienne, de nombreux petits cours d'eau traversent le plateau du Richelais pour rejoindre cette rivière.

La Bourousse et le ruisseau de la rivière Marteau prennent leur source avant Verneuil-le-Château et remontent plein nord en direction de la Vienne. Le relief de ces deux petites vallées n'est pas profondément marqué et c'est surtout la végétation qui accompagne le cours d'eau qui oriente les visibilitées. Plus à l'ouest de ces deux cours d'eau, la Veude prend sa source près de Châtellerault dans la Vienne, après Richelieu, elle est rejointe par le Mable, qui traverse la Cité Royale. Les vallées de ces deux cours d'eau se confondent, et avant Champigny-sur-Veude elles forment une grande dépression au sud-ouest du plateau Richelais. Seule la végétation marque le tracé de ces deux cours d'eau. À l'extrémité ouest du département, les ruisseaux de Quimcampoix et de Néaron prennent leur source dans du département voisin de la Vienne et traverse le plateau Richelais sur cinq petits kilomètres avant de rejoindre la Vienne. Comme pour les cours d'eau précédents, leur vallée n'est pas spécialement encaissée, et seule la ripisylve présente à proximité marque le paysage au niveau du tracé de ces ruisseaux.

Du côté du Ruchard, des petits cours d'eau entaillent le plateau forestier pour rejoindre la Vienne comme au niveau du petit ruisseau où s'est installé le bourg de Cravant-les-Coteaux ou un peu plus à l'Est le ruisseau de Ruau où les coteaux escarpés ont laissé place à de nombreux habitats troglodytes typiques de la région. Au sein de ces vallées, les vues sont dirigées dans le sens de la vallée et depuis les coteaux il existe de grands points de vue portant bien au-delà, jusqu'à la vallée de la Vienne et le plateau du Richelais.

Enfin, la vallée de la Manse, qui prend sa source au nord de Bouman, dans la boutonnière de Ligueil, est située à cheval entre l'unité paysagère de la vallée de la Vienne et celle des plateaux de centre-Touraine. Elle est relativement marquée et fortement végétalisée. Depuis le fond de vallée, les visibilitées sont essentiellement dirigées en direction du cours d'eau. Elle induit de grandes visibilitées pour les bourgs situés sur ses coteaux comme pour le bourg de Crissay-sur-Manse par exemple.

### Infrastructures

La vallée de la Vienne étant le siège de nombreuses activités économiques, c'est aussi un lieu de fort développement des infrastructures : routières, ferroviaires, lignes électriques, etc. Le paysage urbanisé engendré par ces différentes infrastructures est sans réelle logique de développement, ce qui contraste énormément avec les bourgs à l'architecture traditionnelle des plateaux de Richelais, à proximité immédiate de la vallée de la Vienne et qui ne possèdent pas de grandes infrastructures de ce type.



**Fig. 112 : Les quelques axes de circulation qui traversent la forêt du Ruchard sont très rectilignes. Les grandes visibilitées portent donc dans ces directions.**



**Fig. 113 : La Forteresse de Chinon et les hauteurs de la ville dominant la vallée de la Vienne depuis leur éperon rocheux.**



**Fig. 114 : Vues plongeantes sur le village de Champigny-sur-Veude et la Sainte-Chapelle depuis le plateau du Richelais. De fortes covisibilités sont ici possibles avec le plateau du département voisin.**



**Fig. 115 : Depuis l'extrémité de l'unité du Ruchard, le village de Cravant-les-Coteaux se trouve adossé au coteau nord de la vallée de la Vienne. Ici, sur les hauteurs de la ville, un belvédère est aménagé et permet d'observer le paysage de la vallée de la Vienne et au-delà le plateau du Richelais.**



**Fig. 116 : Le village de Faye-la-Vineuse domine le plateau. Sur ce point de vue, le château d'eau vient concurrencer visuellement la silhouette du clocher en apportant un second élément vertical au sein du panorama.**

### • Les monuments historiques et leur rapport au grand paysage

La ville de Chinon et sa forteresse sont installées sur un coteau abrupt, le long de la rive droite de la vallée de la Vienne. La forteresse et la partie la plus haute de la ville sont visibles à plus de 10 km à la ronde. Depuis le sud du plateau, il existe de nombreuses visibilités sur cet ensemble urbain. La présence de la centrale nucléaire d'Avoine à quelques kilomètres au nord-est détectable au panache de fumée qui s'étend dans le ciel. Des covisibilités sont donc possibles entre ce panache de fumée et la forteresse de la ville. Le phénomène serait identique si un projet éolien venait à se développer sur le plateau au nord/nord-est de la ville de Chinon, en dehors du site UNESCO, mais à petite distance de la ville, au sein de la forêt domaniale.

Le village de Cravant-les-Coteaux se situe à l'est de Chinon, au niveau de la confluence entre la Vienne et un petit cours d'eau local ayant très fortement entaillé la roche du plateau. Lorsque l'on aborde le village depuis la forêt domaniale de Chinon, les points de vue sont spectaculaires. Ils portent sur le village, la vallée, mais également bien au-delà en direction de la vallée de la Vienne et du plateau du Richelais. Plusieurs belvédères sont d'ailleurs aménagés afin de faciliter la contemplation de ce paysage.

Sur le plateau du Richelais, on dénote la présence de nombreux châteaux, manoirs ou autres édifices de défense. Ces derniers se répondent les uns les autres, car chacun est situé sur son éperon rocheux et les parcours sont ici rythmés au fur et à mesure de la découverte de ces différents édifices (qu'ils soient classés ou inscrits aux monuments historiques ou non). Le château de Rivau s'inscrit au sein de ce système. Présent sur le plateau, en dehors du village, la présence de ses jardins (point d'intérêt touristique particulier) filtre une partie des visibilités sur le château, toutefois l'édifice est relativement visible et présent sur le plateau. Depuis les alentours, il est également possible de percevoir les hauteurs de la ville de Chinon ainsi que sa forteresse. C'est donc un tableau paysager particulier qui prend place sur ce plateau, qui fait partie intégrante de l'aire de visibilité de la forteresse de Chinon. Le développement d'un projet éolien dans cette partie du territoire serait donc à penser conjointement avec les visibilités portant depuis les différents monuments historiques du secteur ainsi que la bonne intégration paysagère du projet qui puisse en favoriser sa lecture et sa compréhension.

La ville de Richelieu se trouve dans la vallée de la Veude et du ruisseau de Mable. Si le relief de ces deux vallées n'est que faiblement marqué par endroit, la cité se trouve au centre de ce profil étalé. Avec son domaine forestier, son double alignement d'arbres et ses murs d'enceinte, la ville est tournée vers elle-même et les seuls points de vue portant au-delà de la ville sont formés par les grandes perspectives sur lesquelles est construite la ville. Ces axes constituent des points de vigilance importants. En Indre et Loire, depuis le fond de vallée et les rebords de plateau, sur de nombreux panoramas, seuls les boisements du domaine forestier et le bout des flèches de l'église Richelaise sont perceptibles. Au vu de cette configuration, pour la ville de Richelieu les enjeux viennent essentiellement du département voisin.

Au sein de ces différentes unités paysagères, c'est à première vue celle des plateaux du Richelais avec ses plateaux agricoles et ses multiples ouvertures visuelles qui semble la plus favorable à l'accueil du développement de projet de grand éolien. Toutefois, si les « hauts » du plateau du Richelais sont bien constitués d'espaces ouverts ils sont également très vallonnés et ne possèdent pas d'infrastructure particulière d'échelle similaire à celle du grand éolien. Les lignes de force spécifiques de ce paysage découlent essentiellement du relief des différentes vallées qui entaillent le plateau et de la végétation. Cette dernière est plutôt linéaire lorsqu'elle est présente le long des cours d'eau ou se regroupe sous forme de bosquet lorsqu'elle se trouve sur les plateaux. Au vu de la présence de nombreux monuments situés sur les reliefs en position ouverte sur le plateau et en relation forte avec leur environnement, la présence de cette végétation instaure un fort critère de recherche de lisibilité dans l'éventualité du développement d'un projet éolien au sein de ces plateaux.

### 3. Les forces et fragilités du paysage

#### a. Les vallées, lieux de vie

Les vallées constituent des espaces où l'agencement de toutes les composantes paysagères résulte d'une logique de développement particulière, lente et largement contrainte par la présence de l'eau et du relief. S'il y a peu de covisibilité entre les fonds de vallées et les plateaux, par la présence de masques paysagers ; en fonction du relief et de l'insertion des composantes paysagères au sein de la vallée, il peut néanmoins exister de grands points de vue en direction des plateaux à proximité. Depuis certains monuments situés en fond de vallée, il peut exister des points de vue ou des covisibilités avec les plateaux.

- **Relations entre vallées, villages et monuments historiques**

La proximité de l'eau est un critère important d'explication de l'installation humaine (ressource en eau, moyen de transport, sols favorables à l'agriculture dans les fonds de vallées ...). En Indre et Loire, l'implantation des villages a très souvent un rapport avec l'eau.

Au sein des différents secteurs d'étude, la plupart des villages sont situés auprès des cours d'eau, là où se positionnaient initialement les accès les plus directs à cette ressource. Ces espaces se trouvant être relativement contraints par le relief, ainsi que par la présence du cours d'eau et des risques d'inondations liés, les villages ont gardé leur forme traditionnelle et le développement urbain s'est récemment plutôt opéré sur les plateaux. Les axes de circulation qui relient ces bourgs les uns avec les autres serpentent le long des cours d'eau et offrent des perceptions visuelles rapprochées. Outre les villages, de nombreux monuments historiques se trouvent également dans les vallées, liées à la présence humaine et à ses activités à l'époque où ils ont été bâtis. En fonction de leur position et du profil de la vallée au sein de laquelle ils se trouvent ainsi que la présence ou non d'autres composantes paysagères, ils peuvent constituer des enjeux particuliers face au développement du grand éolien au sein du département.

Depuis le fond de ces vallons, les visibilitées sont ouvertes. Tout nouvel élément paysager vertical d'échelle plus importante et dépassant donc largement de l'horizon en direction du plateau opposé sera largement visible. Cela peut concerner le grand éolien, mais aussi les pylônes haute-tension, les châteaux d'eau, etc. L'introduction d'une nouvelle composante paysagère de type grand éolien constituera donc un élément paysager notable, en rupture d'échelle avec le paysage des vallons composé d'éléments avec des proportions verticales plus réduites.

*Un territoire de plateaux et de vallées,  
façonnées par la Loire, le Cher, l'Indre, la  
Vienne, la Creuse et de nombreux autres.*

*Une diversité de profils des vallées offrant  
des points de vue variés.*

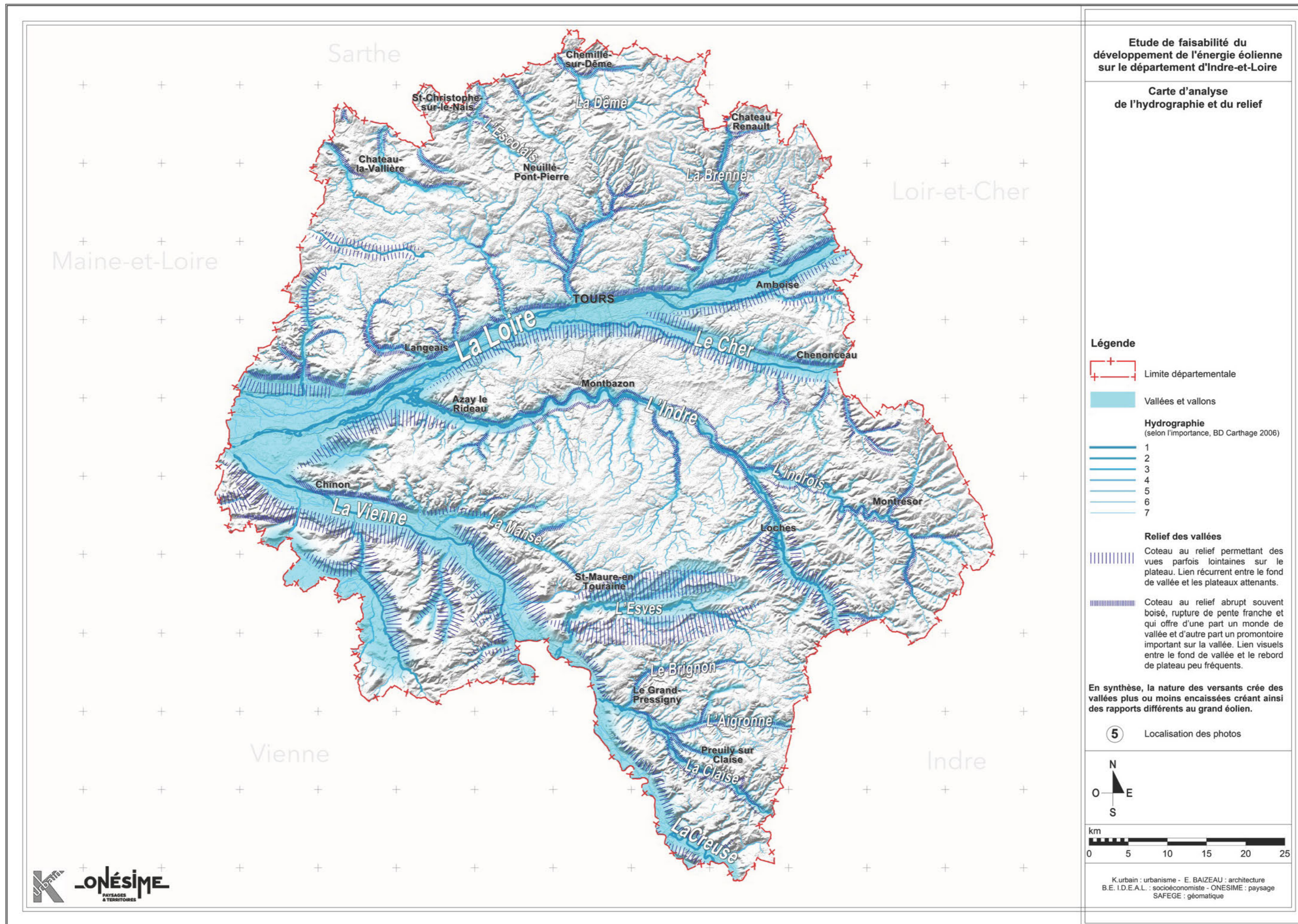


Fig. 117 : Carte 1 - Analyse hydrographique du département d'Indre-et-Loire (Émetteur : Onésime, source : IGN - 12/2017)

- **Les deux « types » de vallées et les visibilitées induites**

En Indre et Loire, différentes morphologies de vallées peuvent être relevées. Leurs différents profils induisent des échelles de perceptions variées et des rapports entre les panoramas et les vallées sensiblement diversifiés.

#### ||||| **Les vallées ouvertes**

Les vallées ouvertes disposent de coteaux dont le relief permet des vues parfois lointaines sur le plateau. Il existe un lien récurrent entre le fond de vallée et les plateaux attenants. L'altitude varie peu entre le lit du cours d'eau et le rebord du plateau. Les vallons sont des vallées de taille modeste, dont l'altitude varie peu entre le lit du cours d'eau et le rebord du plateau, et où sur notre territoire d'étude, leurs versants ne sont pas abrupts. Les versants sont vallonnés et ils peuvent être traversés, voire longés par des axes de circulation et même cultivés. Au sein de ces vallées, les visibilitées sont peu orientées du fait de la pente relativement douce des coteaux qui l'encadrent. Selon la présence de masque visuel et notamment de végétation, les visibilitées peuvent être plus ou moins ouvertes sur la vallée. Ce degré d'ouverture sur le paysage extérieur conditionne l'échelle des perceptions visuelles. Depuis les rebords de plateau, il peut y avoir de grandes ouvertures en direction de la vallée et du versant opposé, par exemple depuis le vallon de la vallée de la Manse.

#### ||||||| **Les vallées aux coteaux marqués et pentus**

Certaines vallées sont plus étroites et profondes et disposent de coteaux plus marqués, fortement inclinés. Ces coteaux, dont la rupture de pente est franche, sont également très souvent boisés. Ils offrent d'une part un monde de fond de vallée, et de l'autre, depuis les hauteurs des coteaux, un promontoire important sur cette même vallée. Lorsque les deux coteaux de la vallée sont marqués, formant ainsi deux lignes de crête, cela crée deux « mondes », sans lien visuel entre eux créant ainsi d'un côté le monde du vallon ou de la vallée, et d'un autre côté celui du plateau. Les liens visuels entre le fond de la vallée et le rebord du plateau sont peu fréquents.

Le monde de la vallée ainsi créé dispose de perceptions visuelles réduites sur de courtes distances, où l'observateur présent en fond de vallée découvre les éléments les uns après les autres, et se trouve donc en immersion totale dans ce paysage comme le long de la vallée de l'Indre par exemple ou de l'Escotais.

Le positionnement d'éléments paysagers (type grand éolien) en surplomb des fonds de vallées, sur les rebords de plateau, ou d'éléments de plus grande échelle, au sein du fond de vallée peut rapidement créer une rupture d'échelle importante avec le paysage centré et fermé de la vallée.

#### **Enjeux :**

**Implantation de grand éolien à proximité de vallées et situation de surplomb.**

**Situation de dissymétrie entre deux coteaux permettant ainsi des covisibilitées avec le plateau créant un phénomène de perception de rupture d'échelle, entre les éléments verticaux du grand éolien et l'agencement particulier des éléments de la vallée.**



Fig. 118 : Photo 7 - Vue depuis la vallée de la Loire à La-Chapelle-sur-Loire. La vallée est très étalée et les villages sont installés le long de la levée.



Fig. 119 : Photo 8 - La vallée du Cher à Azay-sur-Cher, où la rivière se situe le long du coteau boisé à gauche de l'image.



Fig. 120 : Photo 9 - Depuis la cité royale de Loches et le pied du Donjon, vue en direction de l'Est sur la vallée de l'Indre où s'étendent de grandes prairies. Ici la vallée est plus étalée, la ville a donc pu se développer.



Fig. 121 : Photo 10 - La vallée de la Vienne au lit très boisé et étalé, à L'Île-Bouchard.

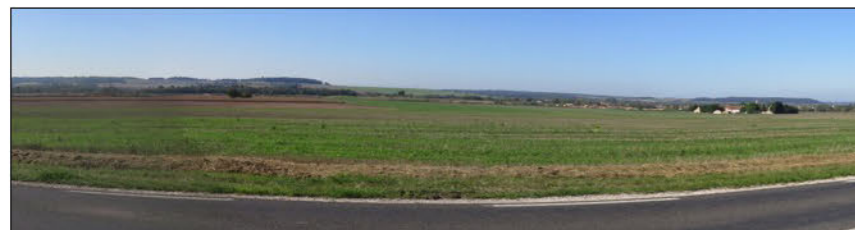


Fig. 122 : Photo 11 - Vue au loin sur la dépression de la vallée de la Creuse depuis la D750 au sud du bourg de Descartes.

## • Les principales vallées Tourangelles

### **La Loire, fleuve majeur et symbolique**

Le département de l'Indre-et-Loire est traversé par la Loire, qui forme un sillon important entre le nord et le sud du département. Au nord du fleuve, de petites vallées s'écoulent de manière nord-sud. Au sud, quatre cours d'eau majeurs s'écoulent et entaillent le plateau du sud Touraine depuis le sud-est du département jusqu'à rejoindre la Loire à des points de confluence différents. La vallée de la Loire est très étendue, et à la fois assez marquée par le relief, surtout le long de sa rive droite. Les boisements présents le long du fleuve referment énormément les visibilitées près du cours d'eau, et participent à l'effet séparation entre le nord et le sud de la Touraine.

### **Le Cher avec sa vallée dissymétrique**

La vallée du Cher présente une topographie qui s'apparente à celle de la vallée de la Loire. À l'est du département, la rive droite de la rivière observe un relief beaucoup plus escarpé que la rive gauche, où même si le relief reste marqué, l'altitude du plateau n'égale pas celle de la rive droite. Cela crée de nombreux promontoires de part et d'autre de la vallée. À la confluence entre le Cher et la Loire, le profil topographique de la rivière s'élargit et les rives se font moins marquées. Cette organisation a laissé de la place à l'urbanisation de l'agglomération tourangelle, qui se développe aujourd'hui beaucoup plus vers le sud, qu'au nord de la ville.

### **L'Indre et sa vallée étroite et sinueuse**

La vallée de l'Indre est étroite et marquée et forme de nombreux méandres qui peuvent être assez serrés, notamment au sud de Tours. La vallée est extrêmement boisée et elle constitue un paysage à part entière à partir duquel le paysage des plateaux n'est qu'assez peu perceptible. Le cours d'eau en lui-même est difficile à approcher et à visualiser, aussi bien depuis la vallée, où le relief et la ripisylve confinent les visibilitées, que depuis les plateaux, où les boisements forment l'horizon.

### **La Vienne, rivière au lit très étalé**

La vallée de la Vienne est quant à elle très étalée. Les boucles de la rivière sont larges. La transition entre vallée et plateau est parfois peu marquée et simplement perceptible par la présence de nombreux boisements. Le long de la rivière serpentent de petits cours d'eau affluents comme la Manse, la Veude, etc. Une partie des vignobles du Chinonais sont installés sur ce secteur, relativement plat entre la Vienne et ses affluents. Là où les boucles de la rivière sont les plus serrées, les coteaux sont relativement plus marqués. La ville de Chinon est installée au sein de ce contexte géomorphologique. Depuis les hauteurs de la ville de Chinon, et du plateau en général, les visibilitées sont très ouvertes et les boisements qui sont très présents au sein du département, notamment sur les hauteurs des coteaux, forment la ligne d'horizon. À sa confluence avec la Loire, le relief de la vallée de la Vienne est peu marqué, et les deux vallées très étalées forment un contexte très bocager.

### **La Creuse et sa large vallée aux boucles resserrées**

La Creuse traverse la ville de La Roche-Posay et coule depuis le sud de l'Indre-et-Loire formant ainsi la limite avec le département de la Vienne (86). Sa vallée est plus large que celle de l'Indre, mais ses boucles sont tout aussi resserrées. Les reliefs de part et d'autre de la vallée sont assez marqués et l'axe de transport principal est situé dans la vallée, depuis cette dernière, les vues sont donc relativement cadrées. De grands points de vue existent depuis les coteaux, de part et d'autre de la rivière.

## b. Les plateaux, des dynamiques paysagères récentes

Si les vallées constituent les espaces les plus bas, au sein des secteurs d'étude, les espaces les plus hauts sont représentés par les espaces de plateaux, qui peuvent être plus ou moins vallonnés.

### • *Larges espaces ouverts aux ouvertures visuelles multiples*

Depuis la Seconde Guerre mondiale, les espaces des plateaux ont toujours été en évolution paysagère constante. En effet, si les espaces de vallées ont vu leur développement fortement contraint par le relief, la présence de cours d'eau et le risque d'inondations, ces espaces beaucoup plus libres ont pu accueillir le développement de nombreuses activités. Ces « Hauts », comme ils sont appelés localement, étaient des espaces aux paysages agricoles. Le paysage a longtemps été un paysage morcelé où les petites parcelles étaient de taille plus réduite qu'aujourd'hui. C'était encore le cas dans les années 50 à Villeperdue par exemple (photo ci-contre). En effet, entre 1950 et 1975, de nombreuses communes de l'Indre-et-Loire ont été remembrées. C'est également à ce moment-là que les bourgs se sont développés et se sont étendus en périphérie des centres plus anciens.

Le remembrement a profondément changé les caractéristiques paysagères des plateaux et a largement ouvert la profondeur des points de vue. Les parcelles se sont élargies, et de nombreux arbres ont disparu. Les coopératives agricoles se sont développées avec tout un lot d'infrastructures liées aux activités contemporaines d'agriculture telles que de grands hangars en périphérie des villages, de grands silos, etc. Le paysage s'est donc ouvert et les échelles de perceptions moyennes ont laissé place à de plus grandes échelles.

Aujourd'hui, le paysage de ces espaces est largement ouvert et les boisements forment la ligne d'horizon. Selon la densité de ces boisements, ils peuvent créer plusieurs plans successifs. Lorsque ce paysage est parcouru, cela donne un sentiment de déplacement de clairière à clairière. Dans les secteurs où l'hydrologie est très développée, les vallées qui entaillent le plateau viennent rendre les perceptions dynamiques, lors des déplacements. Au sein des plateaux, l'organisation générale est donc horizontale, et les lignes de force qui se dégagent le sont également.

Concernant les villages de ces espaces, ils ont suivi un développement également très différent de ceux des vallées. Dans la mesure où les contraintes étaient moins présentes, ils se sont développés de manière plus aisée. Ces bourgs forment des points d'appel visuels importants au sein du territoire ouvert des plateaux. Suite à l'évolution sous forme industrielle de l'agriculture et aux infrastructures qui y sont liées et au développement de nouvelles formes urbaines en périphérie de ces villages, certains éléments verticaux viennent aujourd'hui s'ajouter visuellement aux silhouettes de ces bourgs comme les éléments tels que des châteaux d'eau, des silos, mais aussi des lotissements, etc.

### • *Les monuments historiques des plateaux*

Les monuments historiques situés sur les plateaux sont de manière générale des édifices qui bénéficient d'un rapport ouvert avec le paysage extérieur et donc d'une relation visuelle forte avec leur environnement proche, mais aussi éloigné. Ces monuments disposent généralement d'une aire d'influence visuelle étendue, liée à l'ouverture visuelle de ces espaces. Pour autant, tous les monuments historiques du plateau ne pas prégnants au sein des panoramas du plateau. Certains d'entre eux peuvent se trouver dans des espaces boisés ou urbanisés relativement cadrés et ne disposent pas de relation visuelle avec le grand paysage.

### • *Liens entre les espaces de plateau et le grand éolien*

Les plateaux constituent aujourd'hui de vastes espaces, où le développement des activités contemporaines s'est effectué différemment de ce qui s'observait dans les vallées et vallons, ces derniers étant dépourvus de grandes contraintes liées à une topographie particulière. Ils sont le témoin paysager des évolutions de l'agriculture (remembrement), du développement des grands équipements de transport, et plus globalement de l'urbanisation. Au sein de ces espaces, les ouvertures visuelles sont multiples et souvent profondes.

Si les secteurs d'étude sont surtout composés d'espaces de plateau, le développement de l'énergie éolienne n'y est pas neutre. Les éléments verticaux les plus marquants qui composent le paysage sont de quelques dizaines de mètres de hauteur, d'une échelle bien différente du grand éolien. À l'égard des sites d'étude, les espaces de plateau en général, restent des secteurs à enjeux du fait de leurs multiples ouvertures visuelles.



Fig. 123 : Le plateau de centre Touraine dans les années 50 autour de Villeperdue. Il est composé de petites parcelles agricoles et il est traversé par une grande route départementale et une voie ferrée. (Source : Géoportail)



Fig. 124 : Le plateau de centre Touraine aujourd'hui autour de Villeperdue, même cadrage, on remarque l'augmentation de la taille et la réduction du nombre de parcelles agricoles, le développement des villages ainsi que le développement de nouvelles infrastructures telles que l'autoroute et la ligne LGV. (Source : Géoportail)



Fig. 125 : Photo 12 - Le clocher de l'église de Sainte-Catherine de Fierbois, élément marquant de la silhouette du bourg, en contact direct avec son environnement proche et éloigné et en concurrence visuelle avec les composantes paysagères contemporaines du plateau.



Fig. 126 : Photo 14 - Vue sur le plateau aux environs de Nouans-les-Fontaines, les vues sont très ouvertes et portent loin.



Fig. 127 : Pont de Langeais sur la Loire depuis les jardins du château



Fig. 128 : Les abords du château de Saché



Fig. 129 : La cité royale de Loches



Fig. 130 : Les abords du château de Bagnoux dans la campagne de Sepmes



Fig. 131 : Village de Sepmes



Fig. 132 : Entrée sud de la commune d'Azay-le-Rideau, sur l'Indre